

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 7 JUILLET 1999

www.lesoleil.com

ENTREVUE EXCLUSIVE

## «Le gouvernement que je dirige ne cédera pas»

### Le vote massif pour la poursuite de la grève laisse le PM de glace

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le premier ministre reste inflexible à la suite du vote massif des infirmières en faveur de la poursuite de la grève. «Le gouvernement que je dirige ne cédera pas», a martelé Lucien Bouchard lors d'une entrevue au SOLEIL, hier.

Pour le chef du gouvernement, la balle est dans le camp de la FIIQ. Le syndicat représentant les 47 000 infirmières doit mettre un terme à sa grève illégale s'il espère une reprise des négociations.

Tant que la FIIQ n'aura pas rendu les armes, Québec continuera d'élargir la palette des sanctions financières. Et aucune ne sera retirée par l'effet magique d'un éventuel protocole de retour au travail, prévient le premier ministre.

Lucien Bouchard écarte par contre la mise en tutelle du syndicat des infirmières et le recours aux tribunaux pour que Jennie Skene se retrouve derrière les barreaux.

Cela dit, il semble se faire peu d'illusions sur la capacité des sanctions à faire plier les grévistes. Il reconnaît même qu'elles ont un effet limité. «Ce n'est pas forcément ça qui convainc les gens de rentrer au travail», admet-il.

Sans le dire ouvertement, le premier ministre compte sur l'effet du temps pour faire céder les infirmières. «Je suis convaincu que l'opinion publique québécoise va de plus en plus se rendre compte que ce qui se passe n'a pas de bon sens. Cette grève est inutile et néfaste.»

Tout au long de l'entrevue, Lucien Bouchard a usé d'un ton déterminé. «La population a droit à un gouvernement qui se tient debout», a-t-il lancé d'entrée de jeu.

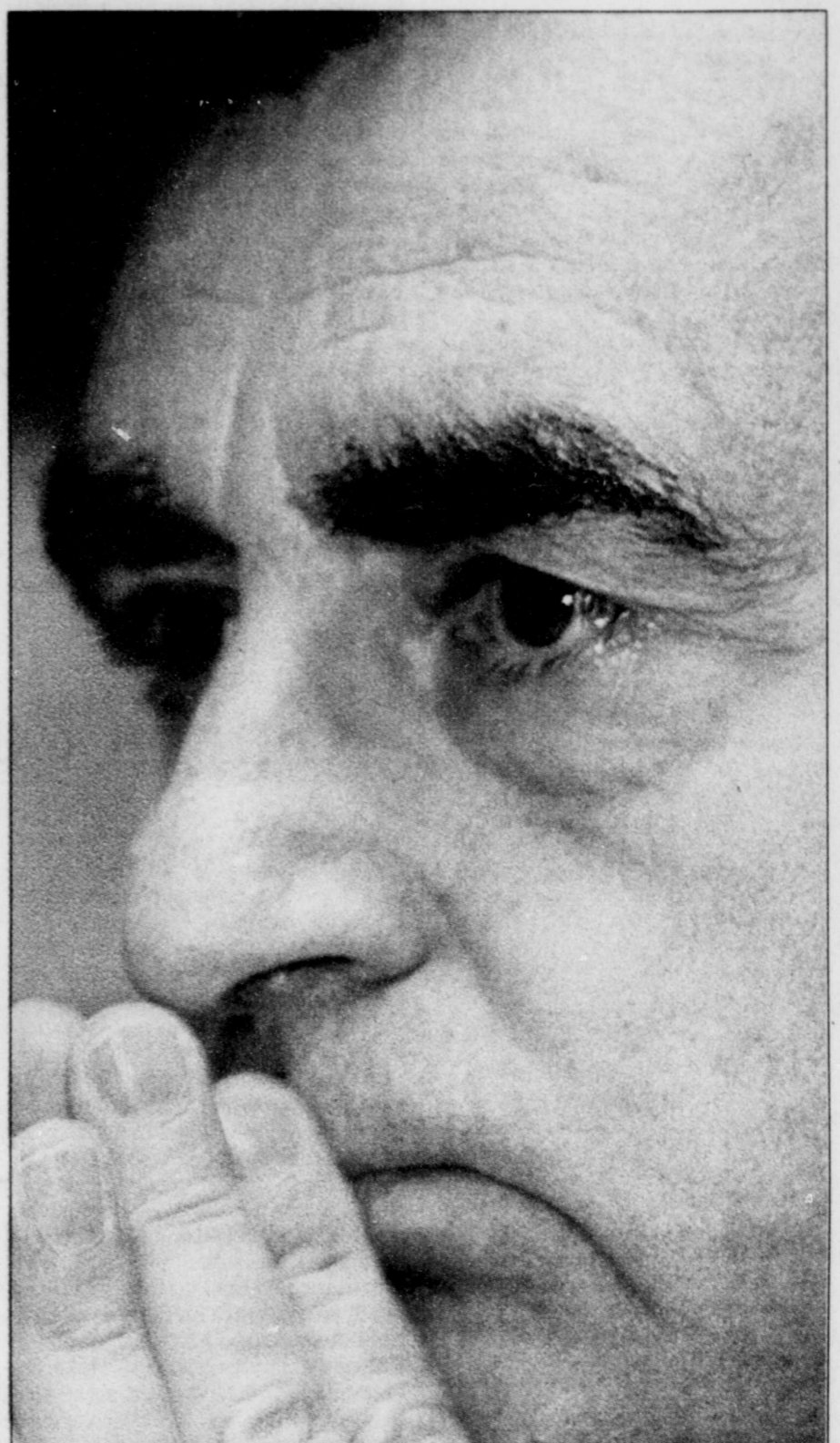
«La FIIQ s'est peinte dans le coin. Il faut le dire. Elle s'est engagée dans un combat contre le gouvernement, dans une partie de bras de fer pour briser les paramètres établis.»

«La vraie raison de la grève, c'est que la FIIQ pense qu'elle peut défoncer le gouvernement, qu'elle peut rafler une bonne partie des ressources que nous avons en passant avant les autres.»

Voir CÉDERA en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Bouchard n'a rien contre les femmes Page A 3
- Vote sans surprise Page A 10



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Lucien Bouchard semble se faire peu d'illusions sur la capacité des sanctions à faire plier les grévistes. Il reconnaît même qu'elles ont un effet limité.



Une réplique de la voiture typique de l'époque de Rose-Anna et Joseph-Arcade Vachon, fondateurs des petits gâteaux du même nom, devant leur ancienne résidence devenue musée, à Sainte-Marie-de-Beauce.

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

VENTE DE CULINAR

## La SGF prépare sa riposte

HÉLÈNE BARIL  
Le Soleil

«On a de l'argent, mais ça nous prend un partenaire», a indiqué hier le président de la SGF, M. Claude Blanchet, qui a

Voir RIPOSTE en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Les employés confiants Page B 1
- Un remake de la saga d'Il y a 30 ans Page B 1

## Colorado, PQ Travolta tourne dans Charlevoix et au Saguenay

JEAN-FRANÇOIS NÉRON  
Collaboration spéciale

BAIE-SAINT-PAUL — Charlevoix vit un peu au rythme d'Hollywood, ces jours-ci, avec le tournage du film de science-fiction, *Battlefield Earth*, mettant en vedette l'acteur et producteur John Travolta. Toutefois, à l'image de la venue secrète de la star lundi, le tournage se tient loin des regards indiscrets. Les fans devront attendre à l'été 2000 pour voir leur idole sur écran géant, faute de le voir grandeur nature.

Depuis lundi, une centaine de techniciens, 30 figurants et six acteurs ont envahi une mine de silice à une cinquantaine de kilomètres de Baie-Saint-Paul, à proximité du parc des Grands-Jardins. Déjà, l'éloignement du site, en pleine forêt, empêche bien des curieux d'assister à l'enregistrement des scènes. Il est partout très difficile d'approcher les acteurs ou de parler aux techniciens. Ceux-ci passent plus de 15 heures par jour à la mine pour mettre sur pellicule les scènes d'ouverture et les liens du film. Peu de temps, donc, pour le tourisme. «De retour le soir à Baie-Saint-Paul, tout le monde se rend directement à l'hôtel», explique Mélanie Côté, porte-parole de la production. «Nous tenons à garder le tournage secret pour éviter certains inconvénients. Au Saguenay, des vandales ont saccagé les décors destinés au tournage prévu demain en y inscrivant: "Bienvenue John" avec de la peinture rouge.»

Tout ne s'est pas déroulé sans heurts non plus, dans Charlevoix. «À la mine, des amateurs de motocross ont labouré



Un technicien donne la touche finale au décor de palissade qui, dans le film, protège les humains du monde extérieur dominé par les extraterrestres.

Voir INTERDIT en A 2 >

## Tornade dévastatrice Drummondville secouée durement

BERTHIERVILLE (PC) — Les municipalités de Berthierville et de Drummondville ont été sévèrement touchées par une tornade qui s'est manifestée en début de soirée hier.

Vers 18h, le phénomène atmosphérique a d'abord frappé Berthierville. Selon les informations disponibles auprès de la Sûreté du Québec, ce sont principalement des bâtiments de ferme du rang de la Rivière Bayonne nord qui ont subi d'importants dommages. «De ce nombre, une porcherie s'est écrasée et le toit d'une grange abritant une quarantaine de vaches a été arraché», a déclaré l'agent Gérard Carrier, porte-parole à la direction des communications de la SQ de Montréal, précisant que les dommages étaient sommairement évalués à plus de 300 000 \$, sans compter quelques porcelets qui ont été tués à la suite de cette tornade.

Par la suite, la tempête s'est déplacée vers le sud traversant le fleuve Saint-Laurent. Vers 19h15, des dommages importants ont été constatés dans la région de Drummondville. Sous la force des vents, des arbres ont été déracinés et des poteaux électriques jetés par terre. Des pannes électriques ont également été répertoriées dans ce secteur et le toit du garage des Autobus Girardin de Drummondville, situé en bordure de l'autoroute 20, a volé en éclats. En tout, une quarantaine de résidences et commerces ont subi de

Voir TORNADO en A 2 >

LA CAPITALE

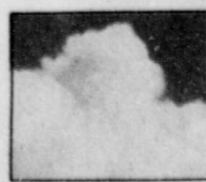


### Disparues

Deux jeunes adolescentes  
introuvables depuis dimanche.

PAGE A 9

LA MÉTÉO



Maximum 22,  
minimum 11  
Ciel variable,  
sec et frais. De-  
main, nuageux  
page C 2

QUÉBEC,  
103<sup>e</sup> ANNÉE, N° 183  
FLORIDE, 1,75 \$ US  
MONTRÉAL,  
OTTAWA 70c PLUS  
TAXES  
60c PLUS  
TAXES



MERCREDI  
6 27657 00073 5

## NUMÉROS CHANCEUX

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 6-07-99

174

0652

## EXTRA

961440

## BANCO

tirage du 6-07-99

2-5-7-10-12-14-19-21-31-32  
35-39-48-52-53-55-57-61-63-65

## RÉFLEXION

Après avoir éliminé l'impossible, ce qui reste, même si c'est improbable, doit être la vérité.

Arthur Conan Doyle, *Sherlock Holmes*.

## C'ÉTAIT HIER

1987 — À Washington, le lieutenant-colonel Oliver North dépose devant la commission parlementaire d'enquête sur l'« Irangate ».

1984 — L'Irak annonce son intention de poursuivre ses attaques aériennes et maritimes pour empêcher l'Iran d'exporter du pétrole.

1975 — Ed Broadbent est élu chef national du NPD — Les Israéliens attaquent des camps palestiniens au Liban, en représailles d'un attentat à la bombe dans un quartier commercial de Jérusalem.

## TABLE DES MATIÈRES

## CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 9  
Le Québec et le Canada ..... 10 à 14  
Le Monde ..... 15

## CAHIER B

Questions d'argent ..... 1 à 12  
Bourses ..... 5 et 8  
Opinions ..... 11

## CAHIER C

Magazine ..... 1 et 2  
Arts et spectacles ..... 3 à 10  
Votre agenda ..... 4  
Ce soir à la télé ..... 2  
Annonces classées ..... 5 à 8  
Décès ..... 8 et 9

## CAHIER D SPORTS

Statistiques ..... 2 et 4  
Divertissements ..... 7

## SERVICES

Abonnements ..... 686-3344  
1-800-463-2362  
Annonces classées ..... 686-3311  
Carrières et Professions ..... 686-3270  
Internet ..... www.lesoleil.com  
Promotion ..... 686-3342  
Publicité Détaillants ..... 686-3435  
Publicité générale ..... 686-3270  
Rédaction ..... 686-3394  
Renseignements ..... 686-3233

178  
joursavant l'an  
2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

CÉDERA  
Pas plus de 5%

Suite de la Une

Or, s'il faut en croire Lucien Bouchard, le syndicat des infirmières ne passera pas avant les autres groupes d'employés de la fonction publique et parapublique. Si la FIQ veut parler des salaires, elle devra attendre l'automne comme tout le monde. De plus, elle ne doit pas penser qu'elle obtiendra plus que les 5% que le Conseil du trésor a fixés pour les trois prochaines années pour l'ensemble des 415 000 employés de l'État.

Là-dessus, Lucien Bouchard prévient que tous les syndicats devront comprendre et accepter les arguments du gouvernement. Au nom de la bonne gestion financière, il refuse de déroger du cadre budgétaire fixé. Il invoque également son engagement d'alléger le fardeau fiscal de 1,3 milliard \$ d'ici la fin de son mandat.

« Je suis prêt à m'asseoir à la table de négociations et leur expliquer pourquoi c'est 5%. Les gens pensent que négocier, c'est céder. Quand il s'agit de répartir les ressources de la collectivité, négocier ce n'est pas dilapider: c'est expliquer, persuader, convaincre. »

## ÉVITER UN DÉRAPAGE GÉNÉRAL

La Fédération des infirmières réclame 6% d'augmentation pour les deux premières années. Elle exige aussi un redressement salarial immédiat de 10%. Il s'agit d'un écart de plus de 300 millions \$ par rapport à l'offre de Québec, calcule le négociateur en chef du gouvernement, Maurice Charlebois, qui a accompagné le premier ministre au SOLEIL.

Lucien Bouchard craint d'ouvrir une brèche. « Si on cède devant les infirmières, c'est le dérapage général cet automne et le retour à la case départ: les déficits, les emprunts, les décentes. Je ne ferai jamais ça. »

Pas question « de se plonger dans le trouble pendant une

génération pour s'éviter une pression publique immédiate ». Québec estime à plus de 2 milliards \$ par année l'impact des demandes déposées par le Front commun CEQ-CSN-FITQ et le Syndicat de la fonction publique.

La seule concession que le gouvernement est prêt à faire aux infirmières est inscrite dans la loi spéciale adoptée vendredi par l'Assemblée nationale. Elle porte sur l'exercice de relativité salariale.

« Si elles rentrent au travail, on pourrait tout de suite déclencher l'exercice de relativité salariale, observe le premier ministre. On aurait alors en main, dès septembre, les éléments préliminaires qui nous permettront d'examiner s'il y a lieu ou pas de leur accorder un rattrapage salarial. »

Sur un plan plus large, Lucien Bouchard dit constater la fragilité des démocraties fondées sur le droit. Il soutient que la désobéissance civile peut causer d'immenses dégâts. « L'illégalité, c'est contagieux. Une société, ça semble bien solide. Mais il y a toujours des éléments de fragilité. Si les gens décident qu'ils n'obéissent plus à la loi, il n'y a plus de société. Dans les jours qui viennent, on va peut-être faire face à une grève des ambulanciers. Qu'est-ce qu'on va faire? »

En attendant, le conseil des ministres pourrait décider dès cet après-midi d'un nouveau train de sanctions contre les infirmières. La ministre de la Santé, Pauline Marois, aura en main les avis qu'elle a demandés au Collège des médecins, à l'Ordre des infirmières, au Conseil médical et à l'Association des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec.

En conclusion, Lucien Bouchard a dit espérer que les infirmières mettent fin à leur grève pour de bonnes raisons plutôt que pour de mauvaises. « Je détesterais qu'elles retournent au travail parce qu'on les a punies. Je voudrais qu'elles retournent au travail parce qu'elles se sont rendu compte qu'il faut qu'elles aillent soigner les gens. »

« Je détesterais  
qu'elles retournent au travail  
parce qu'on les a punies »RIPOSTE  
Ouimet Cordon-Bleu partenaire?

Suite de la Une

ajouté que la société qu'il dirige ne peut pas détenir plus de 50% d'une entreprise.

En fait, rien n'interdit à la SGF de détenir plus que 50% des actions d'une compagnie. La société d'État s'est elle-même imposée de rester minoritaire, a précisé plus tard un porte-parole, mais pourrait transgresser cette règle si la situation l'exigeait.

La SGF a mis sur pied un comité interne sous la responsabilité du président de sa filiale Soquia, M. Yves Milord, qui étudiera l'offre d'achat d'Interstate Bakeries et les possibilités qui restent à explorer.

Idéalement, la SGF voudrait rester actionnaire minoritaire de Culinar, a avancé Claude Blanchet. « En principe, ça ne nous embêterait pas du tout » de travailler avec un nouveau partenaire, a-t-il dit.

M. Blanchet convient toutefois que cette possibilité a déjà été écartée par l'entreprise de Kansas City, qui a l'habitude de contrôler à 100% les entreprises qu'elle achète. L'offre d'achat de Interstate Bakeries est conditionnelle à l'obtention de 90% des actions en circulation, soit la limite légale pour forcer l'acquisition des actions restantes.

L'autre possibilité qui s'offre à la SGF, c'est de former un partenariat avec une entreprise québécoise pour égaler l'offre d'achat acceptée par Desjardins, l'actionnaire majoritaire de Culinar.

Les partenaires québécois assez solides pour égaler une offre de 265 millions \$ ne courent pas les rues. C'est vrai, dit le président de la SGF mais « il y en a déjà eu des offres », a-t-il souligné. M. Blanchet a rappelé que Ouimet Cordon-Bleu avait offert 250 millions \$ pour Culinar en 1988. « Pourquoi Desjardins avait-il refusé cette offre? » se demande-t-il. Ouimet Cordon-Bleu est donc considéré comme un partenaire possible pour la SGF mais son président, M. Robert Ouimet,

n'a pu être joint hier.

Claude Blanchet n'a pas mentionné d'autres entreprises mais il songe sûrement à Weston et Multi-Markets, les deux géants de la boulangerie.

Même pour ces deux entreprises, la bouchée serait grosse à avaler, a toutefois commenté un observateur de l'industrie, qui précise que les usines de Culinar ont toutes besoin d'être modernisées, ce qui exigera des déboursés supplémentaires de l'éventuel acheteur.

Quoiqu'il en soit, la SGF se doit de tenter quelque chose pour Culinar. Son président a déjà dit publiquement que la Caisse de dépôt aurait dû tenir plus à Provigo et l'industrie agro-alimentaire est un secteur privilégié par la nouvelle SGF dirigée par M. Blanchet. Culinar est de loin le principal investissement du très mince portefeuille de la SGF en agro-alimentaire.

Le sort de Culinar est en outre très politisé, et les tentatives antérieures pour vendre l'entreprise en tout ou en partie ont toujours soulevé des débats passionnés.

D'ailleurs, la SGF a reçu une pluie d'appels d'amateurs de petits gâteaux Vachon l'implorant de garder le contrôle de Culinar au Québec.

Hier, en entrevue au SOLEIL, le premier ministre Lucien Bouchard n'était pas loin de reconnaître que le *Jos Louis* fait partie du patrimoine québécois.

« Mon souvenir, quand je travaillais l'été sur la pile de bois, c'est que j'avais hâte à 3 heures pour manger mon *Jos Louis* avec une liqueur froide », a-t-il raconté.

M. Bouchard a été tout aussi surpris que le président de la SGF de la décision du mouvement Desjardins. Mais pour la suite des choses, le premier ministre est resté prudent. « Il faut que j'en parle avec M. Landry. »

« Quand on applaudit aux acquisitions de Bombardier, on ne peut pas, à chaque fois qu'une entreprise québécoise est vendue, prendre le deuil national », a pour sa part tranché le ministre des Finances, Bernard Landry, à TVA, hier soir.

TORNADE  
Dommages

Suite de la Une

lourds dommages.

Plusieurs résidents ont dû être évacués de leur logis en raison des dégâts et un nombre accru de policiers a été affecté à la sécurité des édifices endommagés pour prévenir le pillage.

Cette tornade est aussi à l'origine d'un accident survenu sur l'autoroute Jean-Lesage, à la hauteur de Drummondville. Les débris projetés dans les airs par le passage de la tornade ont heurté un véhicule qui a capoté. Deux personnes qui étaient à bord ont subi des blessures mineures.

D'autres véhicules ont aussi été endommagés par divers débris, mais la SQ ne rapporte aucun autre blessé.

INTERDIT  
Colorado

Suite de la Une

un plateau qui avait été soigneusement aménagé pour effacer toute trace d'activité humaine», ajoute M<sup>me</sup> Côté.

## LE COLORADO EN 2600

L'action du film se déroule en l'an 2600, au Colorado. L'histoire, typiquement hollywoodienne, raconte l'aventure d'un jeune homme qui délivre les humains des Psychlos; des envahisseurs extraterrestres qui réduisent les hommes à l'esclavage depuis 600 ans. Le scénario est tiré du roman *Battlefield Earth*, du père fondateur de l'église de scientologie, L. Ron Hubbard, qui compte John Travolta parmi ses adeptes.

« Charlevoix a été choisi pour la ressemblance de son paysage avec celui du Colorado », explique M<sup>me</sup> Côté. La mine de silice illustre à merveille la cache où doit se terrer un groupe d'humains pour échapper à la servitude des extraterrestres qui font travailler les hommes dans des mines d'uranium et les confinent à mener une vie primitive.

« Le film compta davantage sur de nombreux effets visuels créés à l'ordinateur plutôt que sur les effets spéciaux traditionnels », mentionne M<sup>me</sup> Côté. À titre d'exemple, les montagnes de Charlevoix obtiendront probablement l'aide précieuse de l'informatique pour atteindre la taille de celles du Colorado.

Les producteurs ont de grandes ambitions pour ce film qui, selon eux, pourrait devenir le *Stars Wars* de l'an 2000. Pour y parvenir, ils comptent sur le talent du créateur des effets visuels et des costumes, Patrich Tatopoulos, à qui l'on doit la réussite de films comme *Independence Day*, *Godzilla* et *Jumanji*.

Les jeunes acteurs Barry Pepper et Sabine Casarty partagent la vedette de ce film avec John Travolta.

Demain, la production se rendra à Saint-David-de-Falardeau, au Saguenay, pour une journée de tournage. La caravane roulera ensuite vers Montréal pour 47 jours. La sortie du film de 80 millions \$ est prévue l'an prochain.

JUSTAUCORPS  
RAYURES  
NAUTIQUES29.95  
RÉG. 55.00

En tactel, une fibre ultramoderne et moulante à souhait. Manches courtes, encolure ronde dégage, une pièce indispensable seule ou sous les vestons d'été. Rayures en marine et blanc.

NUISETTE  
EMPIRE  
AJOURÉE21.95  
RÉG. 30.00

Une exclusivité de La Guépière, une nuisette fines bretelles aux accents romantiques avec sa découpe soulignée d'une délicate bordure dentelle. Tricot léger subtilement ajouré. Blanc pur. M.g.tg.

BALCONNET  
RAYURES  
D'AZUR19.99  
RÉG. 28.00

De notre collection exclusive de dessous imprimés, un balconnet en coton-lycra, fines rayures dans la gamme des bleus du ciel au marine. 32 A, 34 à 36 B, 34-36 C. Bikini coordonné 9.99

CAMI  
IMPRIMÉ  
CHÉRUBINS9.99  
RÉG. 25.00

L'exclusivité de La Guépière, un cami hyperféminin avec sa forme courte, ses fines bretelles, sa bordure frison. Motif chérubins en bleu sur blanc. P.m.g.tg. Son boxeur coordonné 9.99

VENTE  
JOURS  
D'ÉTÉ

VALEURS MÔDE EXCLUSIVES, PRIX EXCEPTIONNELS,  
GARANTIE DE QUALITÉ SIMONS DANS TOUTS NOS RAYONS

la maison

**MÉGA JOURNÉE**  
Rêves d'Enfants  
Tél. : 848-2551  
1-800-463-2841  
LE MANOIR DU  
LAC DELAGE  
10 JUILLET

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

**MÉGA JOURNÉE**  
Rêves d'Enfants  
Tél. : 848-2551  
1-800-463-2841  
LE MANOIR DU  
LAC DELAGE  
10 JUILLET

# Rien contre les femmes

Lucien Bouchard assure qu'il traite tous les employés de l'État de la même façon

LOUISE LEMIEUX  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les infirmières ne sont pas traitées plus durement par le gouvernement parce que ce sont des femmes. « Cela n'entre aucunement en considération », répond sèchement Lucien Bouchard, en entrevue au SOLEIL, hier.

L'entrevue d'une heure porte presque exclusivement sur la grève des infirmières. Le premier ministre est surpris de l'ampleur du conflit, il ne comprend pas non plus l'entêtement des infirmières à ne pas rentrer au travail pour reprendre au plus tôt les discussions sur le rattrapage salarial auquel elles tiennent tant. « Cette grève serait-elle un match revanche par rapport à celle de 1989? » se demande-t-il.

Sur les lignes de piquetage, l'argument de sexisme revient souvent. Lundi, la présidente du syndicat des infirmières de l'Enfant-Jésus, Nicole Bertrand, s'est adressée dans ces mots aux 300 infirmières entassées dans l'auditorium de l'hôpital, pour voter — à main levée — pour la poursuite de la grève illégale.

« Notre combat est un combat de femmes... Si nous étions des hommes, est-ce que Lucien Bouchard nous matraquerait ainsi? » a-t-elle lancé.

La question d'un traitement sexiste des infirmières chicote le premier ministre, il revient sur la question plus tard dans l'entrevue: « C'est profondément injuste de penser ou de dire ça », insiste-t-il. D'autant plus que dans le cas des ambulanciers, qui ne respectent pas l'ordonnance du Conseil des services essentiels de cesser l'échange d'ambulances, le gouvernement a déjà sévi: des plaintes pénales ont déjà été déposées contre eux, ce n'est pas le cas pour les infirmières, même si la loi 160 en prévoit.

### UNE GRÈVE REVANCHE?

Pourquoi? Pourquoi se demande le premier ministre, les infirmières ne rentrent-elles pas au travail? Le gouvernement est de bonne foi, il est prêt à faire l'exercice du rattrapage sala-

rial. « Elles veulent 10%. Nous disons, oui ça se peut. Il faut faire l'exercice. Une comparaison (salariale) avec d'autres groupes, c'est un exercice, pas un coup de force », dit le premier ministre.

Le premier ministre cherche à comprendre les infirmières. « Je crois saisir que pour elles, c'est un match revanche par rapport à 1989. Elles se sont senties trahies. Pourtant, quand on regarde ce qui s'est passé, elles ont eu droit à un rattrapage très important », insiste Lucien Bouchard.

Le premier ministre a raison sur un point: les infirmières sur les lignes de piquetage répètent que la grève de 1989 était un rendez-vous manqué, et que cette fois, en 1999, elles iront jusqu'au bout.

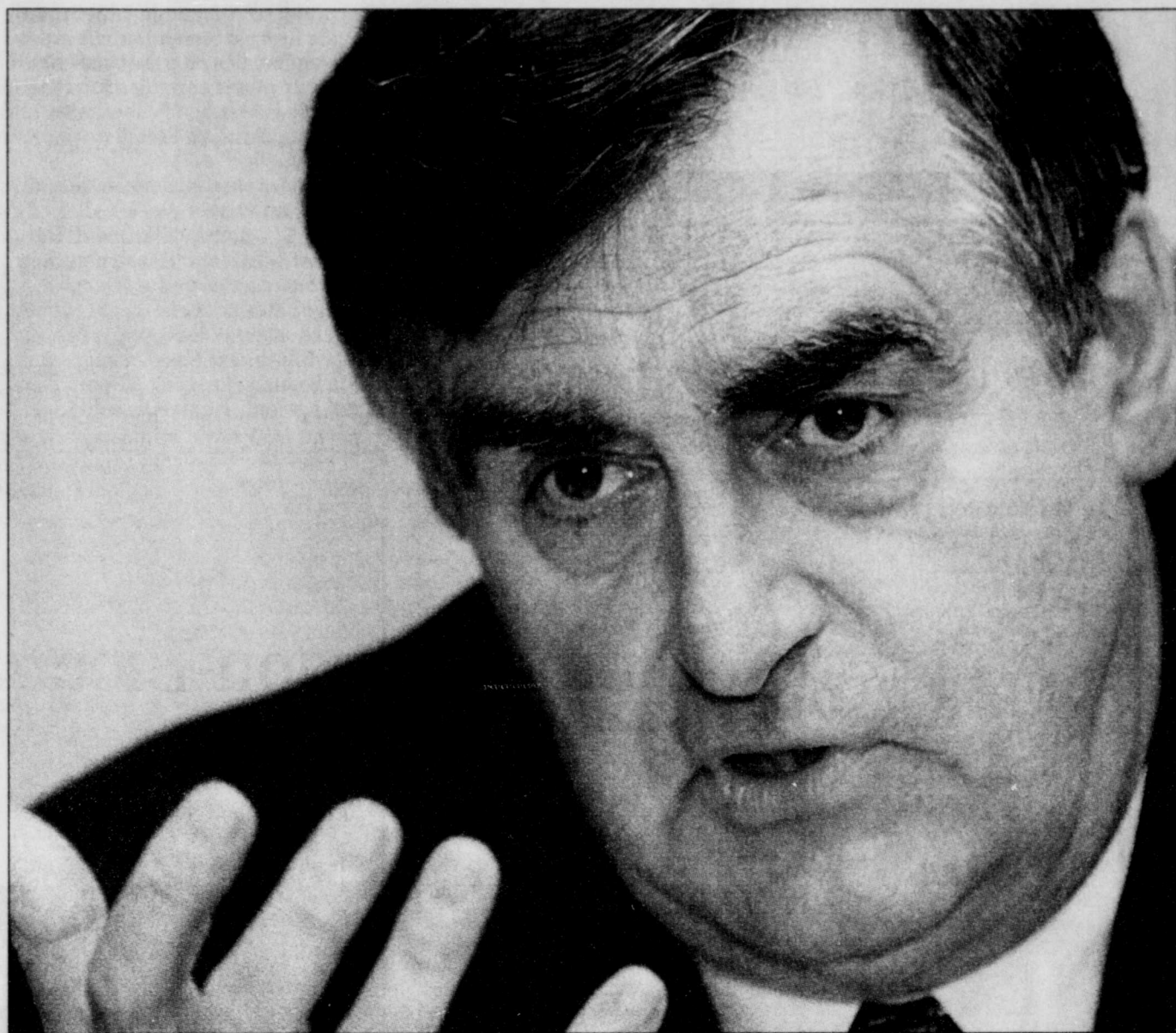
En 1989, les infirmières ont fait grève illégalement durant sept jours. Elles sont rentrées au travail avec la promesse d'un rattrapage salarial.

« On n'a jamais vu la couleur de ce rattrapage. Ce sont les infirmières bachelères qui ont tout eu », bougonnent les infirmières qui ont l'impression de s'être fait avoir il y a 10 ans.

Ce n'est pas l'avis de Maurice Charlebois, négociateur patronal, qui accompagne Lucien Bouchard pour l'entrevue au SOLEIL.

Il était assis à la table patronale en 1989. Le rattrapage salarial négocié à la suite du retour au travail des infirmières a été avantageux, soutient-il.

« Le titre d'infirmière bachelère a été créé. Les infirmières techniciennes ont bénéficié d'un repositionnement de 9,6%, soit 400 M\$. Primes de soir, primes de nuit, de fin de semaine, en fonction de l'ancienneté. Et reconnaissance de toute scolarité addition-



Le chef du gouvernement croit que les infirmières finiront bien par retourner au chevet de leurs patients.

nelle. « Aucun autre corps d'emploi n'a ça », précise M. Charlebois.

À ses yeux de négociateur, les infirmières ont été « les grandes gagnantes en 1989 ». Comment, alors, expliquer le scepticisme des infirmières face à la même proposition gouvernementale, 10 ans plus tard? « Il y a toujours eu une aile au sein de la FIIQ qui dit: si on n'était pas rentrées, on aurait eu plus », dit le négociateur Charlebois.

### ET MAINTENANT?

Après 11 jours de grève illégale et 12 000 chirurgies reportées, le gouvernement de Lucien Bouchard attend. On appliquera les sanctions. Celles prévues aux lois 160 et 72. C'est déjà bien assez.

Les infirmières finiront bien par retourner au chevet de leurs patients, croit le premier ministre. « Mon problème, c'est que je ne sais pas quand.

Ni après quels dommages. Il faut être patient et garder le dialogue. Mais pendant ce temps-là, la santé souffre. »

Le premier ministre ne sait pas comment régler le conflit rapidement. « Je prends tous les appels. Je suis ouvert à toutes les suggestions. Je discute. J'analyse. Mais je pense aussi que la FIIQ, qui n'avait pas planifié ce genre de stratégie, est elle-même prise de court. »

## « La FIIQ pense qu'elle peut défoncer le gouvernement »

Extrait de l'entrevue avec le premier ministre Lucien Bouchard

« La vraie raison de la grève, la dynamique de la grève, c'est que la FIIQ (Fédération des infirmières et infirmiers du Québec) pense qu'elle peut défoncer le gouvernement sur ses paramètres, sur les offres salariales qu'elle a faites, qu'elle peut rafler, si je puis dire, une bonne partie des ressources que nous avons, en passant avant les autres groupes qui viennent. Alors là, l'équité est encore au centre de nos préoccupations. On ne peut pas, nous, se laisser défoncer, en donner plus aux infirmières puis en avoir moins à donner aux autres. Qu'est-ce qu'ils vont nous dire les autres après? (...) »

« Le gouvernement ne peut pas. Moi, c'est pas par obstination et par entêtement, et pas non plus pour sauver la face parce que, quand il s'agit des enjeux

que nous avons, les soins, la qualité des soins, on compromet là ce qui va arriver au système de santé quand on va reprendre tout le retard qu'on a pris, non. C'est tout simplement parce que le gouvernement ne peut pas, dans les contenus, dans le mérite des choses, aller plus loin que les offres qui ont été faites, présentement pour tous les groupes, en raison de l'équité et en raison du fait qu'on s'expose à défoncer. »

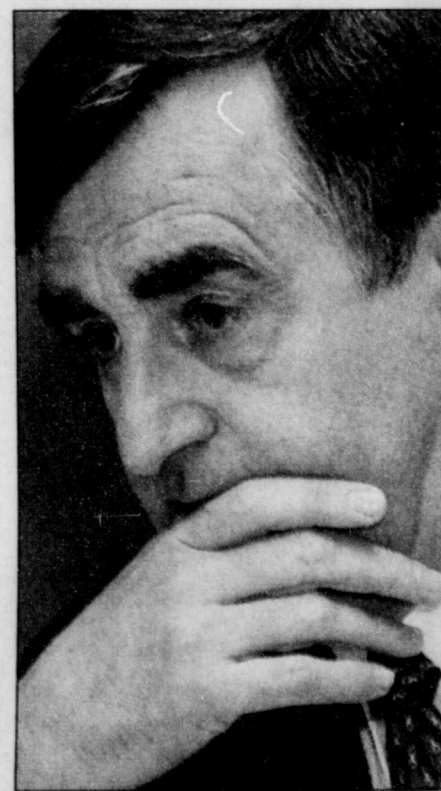
« Je ne veux pas me retrouver au budget de mars prochain et annoncer à la population que le déficit est maintenant revenu et que nous sommes à deux milliards de déficit, ou alors on va leur dire qu'on va augmenter les impôts pour pas faire de déficit. Je ne veux pas faire ça, la population a le droit que son gou-

vernement se tienne debout, et quand on parle du gouvernement, c'est pas un autre, c'est nous autres le gouvernement. Le gouvernement, c'est tout nous autres, qui prenons des décisions collectives et qui devons assumer des responsabilités face à toutes sortes de besoins que nous avons, parce qu'il y a d'autres budgets qu'il faut maintenir, les services faut les maintenir, dans l'éducation, dans la santé, dans l'environnement, partout. On ne peut pas.

« Et puis il y a un autre aspect aussi: c'est la question de la loi qui est réglée. On est en démocratie, est-ce qu'il y a un groupe qui est au-dessus de l'intégrité des institutions démocratiques? Est-ce qu'il y a un groupe, parce qu'il est plus sympathique, plus organisé, qui est très mobilisé, est-ce qu'il y a un groupe comme ça, qui pour ces raisons-là, pourrait s'exempter de respecter ces valeurs qui sont les nôtres? (...) »

« Moi, je ne suis pas en politique pour céder parce qu'un groupe, qui est plus fort qu'un autre, qui est en train, avec une poignée sur les soins qui peut paralyser, de nous faire céder sur des choses essentielles. Je voudrais que ça soit très clair: le gouvernement que je dirige ne cédera pas, cette grève est inutile et elle est néfaste aux soins de santé. Il faut donc que la FIIQ fasse cesser sa grève illégale et revienne à la table des négociations. Il y a du travail à faire là, et c'est là qu'on va le faire. »

**« La population a le droit que son gouvernement se tienne debout. »**



Lucien Bouchard dit craindre un retour du déficit.

Venez faire l'essai de la plus belle voiture jamais construite par Hyundai

# Sonata 1999

Beauté irrésistible

Taux de 1,8% à l'achat

à partir de **229\$** /mois

Taxes transport et préparation en sus.

Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans / 100 000 km. Assistance routière de 3 ans / 60 000 km

Quand c'est Hyundai, c'est Lessard!

## LESSARD

LAURÉAT DU PRIX D'EXCELLENCE pour la 4<sup>e</sup> année

659, Boul. St-Joseph, Québec  
623-5471

Hyundai  
UNE ÈRE NOUVELLE

Offre en vigueur jusqu'au 31 juillet 99. Modèle Sonata GL 1999 PDSF à partir de 19 495\$. Taux d'intérêt de 3,9%. Terme de 48 mois à 229\$/mois. Sans obligation au terme du contrat de location. 20 000 km/an. Frais de 10¢ le km excédentaire. Versement initial de 1950\$ ou échange équivalent. Frais d'administration de 350\$ liés à la location en sus. Transport et préparation en sus. Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Première mensualité exigible à la livraison.

## CHÂTEAU-RICHER

## Partie de pêche tragique

LAURA-JULIE PERREAULT  
Le Soleil

QUÉBEC — Une partie de pêche s'est terminée de manière tragique. Le corps de Normand Lapointe, un Fidéen de 48 ans, a été retrouvé sans vie hier midi par un citoyen de Château-Richer dans la rivière Sault-à-la-puce.

Dany Pearson, qui vit près de la rivière, avait remarqué un véhicule qu'il ne connaissait pas lundi soir en rentrant à la maison. « C'est très rare qu'il y a des gens qui viennent ici aussi tard », a-t-il dit alors à un copain Costa Ricain qui l'accompagnait.

Hier matin, lorsqu'il quittait la maison vers midi, il a remarqué que le véhicule de la veille était toujours au même endroit. Il s'est donc arrêté pour jeter un coup d'oeil. Il a tout de suite aperçu le corps de l'individu, portant des bottes de pêche et une chemise à carreaux, qui flottait à la surface. Des équipements de pêche se trouvaient sur la rive. M. Pearson a tout de suite contacté le 911.

Une enquête pour élucider les circonstances de la noyade est en cours. Pour l'instant, les policiers n'émettent aucune hypothèse sur les causes de la noyade.

## Camps d'été 1999



## CAMPS DE JOUR

## CAMPS LINGUISTIQUES

- **Anglais et activités**  
Trois niveaux linguistiques différents **NOUVEAU CONCEPT**
- **Anglais Pop chants**  
Apprentissage de l'anglais par le biais de chansons populaires

## CAMPS RÉCRÉATIFS

- **Explorateur**  
Découverte, cirque, magie, arts martiaux, plein air, baignade et beaucoup plus
- **Petit camp**  
Camp conçu pour les 4 à 5 ans

## AUTRES CAMPS

- **Camps artistiques**



INFORMATIONS:  
**527-2518**  
**522-0800**

## ANCIENNE COMMISSION SCOLAIRE POINTE-LÉVY

## 28 100\$ à une élève blessée en 1989

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'ancienne commission scolaire Pointe-Lévy est condamnée à verser une somme totale de 28 100 \$ à une élève et à ses parents pour les blessures sérieuses que l'enfant a subies en faisant une chute dans la cour de son école, en... 1989.

La fillette âgée alors de 11 ans fréquentait l'école Saint-Dominique, située à Lévis et faisant aujourd'hui partie de la commission scolaire des Navigateurs. Lorsque le sifflet a annoncé la fin de la récréation, elle et son amie sont parties du palier supérieur de la cour pour reprendre les rangs sur le palier inférieur. Pour ce faire, elles ont emprunté un escalier complètement enneigé.

Elle a glissé et est tombée sur la main courante au centre de l'escalier, s'y frappant la bouche violemment. L'enfant s'est blessée sérieusement aux dents et au maxillaire supérieur.

Le juge Louis Rochette, de la cour supérieure, estime dans son jugement que la commission scolaire est responsable que la commission scolaire pour l'accident survenu. Il condamne donc cet-

te dernière à ne verser que la moitié de la somme totale.

Le tribunal explique assez longuement cette décision. D'abord, observe-t-il, les enseignantes entendues au procès ont déclaré qu'il était plus facile de monter au palier supérieur de la cour en marchant à l'extérieur de l'escalier, vraisemblablement trop glissant.

Dans ce contexte, note le juge Rochette, les mains courantes étaient dangereuses. Ou bien la commission scolaire aménageait un espace de jeu suffisant au palier inférieur et interdisait aux élèves d'aller plus loin vers l'arrière, ou bien elle entretenait un accès sûr d'un palier à l'autre en fai-

sant déneiger l'escalier ou en enlevant les mains courantes.

Par contre, ajoute le juge, la fillette et son amie jouaient « à l'aveugle » lorsque la récréation a pris fin, c'est-à-dire qu'elle avançait les yeux fermés et que son amie lui tenait la main droite en la guidant pour qu'elle évite les obstacles. Elles ont continué leur jeu même après le coup de sifflet, ce qui amène le tribunal à conclure que l'enfant ne regardait pas où elle allait. Ceci explique qu'elle n'a pas été en mesure d'anticiper sa chute ni de se protéger adéquatement.

**La fillette a rencontré à plus de 60 occasions des médecins et dentistes**

Divers montants sont attribués par le juge Rochette pour la perte d'une dent, la déstabilisation et le déplacement d'autres dents et un changement d'occlusion. D'autres montants concernent les traitements passés et futurs reliés à la pose d'implants. À l'époque, les incisives de l'enfant ont dû être alignées, elle a porté des appareils et elle a dû rencontrer à plus de 60 occasions des médecins et des chirurgiens dentistes.

## SAINT-ROCH

## Pris en otage par un voleur

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

QUÉBEC — Un entrepreneur en construction a eu la peur de sa vie, hier, lorsqu'il a été pris en otage et emmené dans son camion par un individu armé qui venait de commettre deux vols qualifiés.

La prise d'otage s'est déroulée à l'intersection des rues Notre-Dame-de-Grâce et Dorchester, dans le quartier Saint-Roch, où l'entrepreneur Denis Paquet réalisait des travaux de toiture en compagnie de son fils et d'un employé.

Le voleur, quant à lui, venait de commettre deux vols qualifiés coup sur coup, le premier à la caisse d'économie des travailleurs, dans l'édifice de la CSN, sur le boulevard Charest, et le second à l'Armée du Salut, au 225, rue Saint-Joseph.

Arrivé en courant sur le petit stationnement situé derrière l'édifice en réparation, il s'en est d'abord pris au fils de M. Paquet, Jonathan.

« Aide-moi, faut que j'me cache, j'ai fait un vol de banque », aurait-il dit au jeune homme, qui a d'abord cru à une farce. Mais en se faisant mettre un revolver dans le côté, il a vite réalisé que son interlocuteur n'entendait pas à rire.

Tous deux ont monté l'escalier, où se trouvaient le père de Jonathan et son employé. L'homme jouait avec son arme, et était très nerveux, selon Jonathan. « Il suait beaucoup, il avait l'air ben *gélé*. Il niaisait, et disait qu'il avait pas peur de tirer. »

Finalement, le voleur a agrippé Denis Paquet, qu'il a forcé à prendre son camion. Sous la menace de l'arme, le pauvre homme l'a conduit par le boulevard Charest, jusqu'au bas de la côte de la Montagne, où son agresseur est enfin descendu.

Comble de l'horreur pour l'entrepreneur, l'individu a pris sa carte d'affaires, en le menaçant de représailles s'il parlait. Dès qu'il est parti, M. Paquet est parti sans demander son reste, pour retourner sur les lieux de la prise d'otage, où la police avait été appelée entre-temps.

M. Paquet s'est dit trop craintif pour parler aux journalistes.

Quant au voleur, qui, incidemment, a perdu une partie de l'argent volé alors qu'il se trouvait dans le secteur de l'Armée du Salut, il mesure environ six pieds, portait les cheveux courts et une chemise bleue.

## RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

## Pas d'anomalie

L'examen mécanique de l'autobus et du camion-citerne impliqués dans l'accident ayant fait un mort et neuf blessés, la semaine dernière, dans la Réserve faunique des Laurentides, n'a révélé aucune anomalie. La Sûreté du Québec attribue cet accident à une erreur humaine. La collision a eu lieu dans un pente. C.S.

notrefameux  
soldes semi-annuelencore  
d'autres  
réductions

de

30 à  
60%  
de rabaissur nos prix originaux  
Les quantités sont limitées.

Place Sainte-Foy (418) 656-4499

XL

L

M

\$

SOLDES

DU MERCREDI 7 AU  
DIMANCHE 11 JUILLET

SAINTE-FOY

# La mairesse refuse de sauver le boisé des Compagnons

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

SAINTE-FOY — La Ville de Sainte-Foy n'interviendra pas auprès de la commission scolaire des Découvreurs pour sauver le boisé des Compagnons dont une partie sera vendue pour fins de développement résidentiel. La mairesse Andrée Boucher refuse la demande des conseillers indépendants Jean Normand, Jacques Langlois et Michel Lefebvre. « Changer le zonage pour en faire un parc, ce serait faire une expropriation déguisée », dit-elle.



Michel Lefebvre

C'est le conseiller Normand qui a relancé le débat au conseil de Sainte-Foy. « Au début la commission scolaire disait que le boisé resterait un parc. Puis quelques années plus tard, elle veut en vendre des morceaux parce qu'elle a besoin d'argent. Cela veut dire qu'à chaque fois qu'elle aura besoin d'argent, elle en vendra un autre morceau. À ce rythme-là, nous n'aurions pas les plaines d'Abraham aujourd'hui. Pourquoi ne pas construire ailleurs », dit-il.

« C'est inacceptable de la part de la commission scolaire de vendre ce boisé pour refaire leur siège social de la rue Wolfe », lance Jacques Langlois.

Mais M<sup>me</sup> Boucher refuse catégoriquement.

« C'est une question de respect. La commission scolaire a des problèmes budgétaires énormes et le taux de taxation est au maximum. Je trouverais disgracieux d'intervenir. De toutes façons, elle a l'obligation de conserver une partie des terrains près des écoles. Si nous dézonnons pour en refaire un parc, ce sera une expropriation déguisée, et le terrain est évalué à 4,1 millions \$ », répond M<sup>me</sup> Boucher.

La mairesse rappelle que tout le développe-

ment urbain s'est fait en coupant des arbres dans la région de Québec. « Ce n'était pas le désert avant », rappelle-t-elle, convaincue que la commission scolaire va préserver une partie du boisé même si elle en cède de larges bandes aux promoteurs immobiliers. Le zonage autorise la construction d'immeubles multifamiliaux de six à huit étages.

« Il reste les deux millions de pieds carrés de forêt autour de l'édifice du Revenu, rue Marly. C'est le même boisé, juste de l'autre côté du chemin des Quatre-Bourgeois. Et il est zoné parc. On pourrait y aménager des sentiers. Il y a déjà suffisamment de boisés publics dans le secteur ouest, la plage Jacques-Cartier, la Base de plein air », dit M<sup>me</sup> Boucher.

Le conseiller Michel Lefebvre trouve incroyable qu'on laisse abattre de tels arbres alors que beaucoup de municipalités exigent un permis de la part de leurs résidents pour en abattre un dans leur cour!

Le conseiller Jean Normand croit possible d'éviter l'expropriation.

« Si la population est contre, qu'on trouve un moyen de protéger le boisé car c'est elle qui paie les taxes, à la Ville comme à la commission scolaire. On a mis 900 000 \$ dans la réfection du chalet Saint-Benoît, 800 000 \$ dans son parc, entre autres pour planter des arbres, on pourrait bien trouver moyen d'investir là », dit le conseiller.

Celui-ci croit que le boisé des Compagnons est plus facile d'accès pour les jeunes familles que celui du Revenu dont la forêt est dense.

Les arguments des conseillers indépendants n'ont pas ébranlé M<sup>me</sup> Boucher. Et malgré leur majorité au conseil, ils ne peuvent pas faire de propositions à incidence financière, leur a rappelé la mairesse.



Jean Normand

CARREFOUR NEUFCHATEL

# Décès nébuleux

Un sac contenant des outils de cambriolage trouvé près du cadavre

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

QUÉBEC — « Il y a un cadavre à Neufchatel... » Cette indication soufflée d'une voix presque inaudible, à partir d'une cabine téléphonique, peu avant 3 h, hier, n'a pas permis aux policiers de Québec de trouver quelque corps que ce soit.

C'est par hasard que celui-ci a finalement été trouvé, vers 7 h 15. Cette découverte a marqué l'aboutissement d'un enchaînement d'événements survenus dans ce quartier de la ville, pendant la nuit.

MORT ÉTRANGE

Le corps de Richard Ampleman, 44 ans, de Québec, a été trouvé par un chauffeur d'autobus scolaire qui allait chercher son véhicule dans la partie nord-est du stationnement du centre commercial Carrefour Neufchatel, utilisée par les transporteurs durant la nuit.

Le haut du corps de l'homme était étendu sur un trottoir devant lequel sont garés les autobus, alors que ses jambes se trouvaient entre deux véhicules. Il ne portait que deux ecchymoses, à la tête et au visage. Très peu de sang était visible.

VOL CHEZ ZELLERS

Les enquêteurs ont rapidement relié cette découverte à deux événements survenus précédemment, indiquant hier matin le porte-parole de la police de Québec, Danny Simard.

D'abord, à 2 h 10, le déclenchement du système d'alarme du magasin Zellers, situé à l'angle nord-est du centre commercial. Le gérant de l'établissement et un autre employé se sont rendus sur les lieux. Ils ont fait le tour du magasin, et constaté simplement que des choses avaient été déplacées dans le rayon de l'électronique.

Après avoir tenté en vain de joindre l'employé responsable de ce rayon, ils ont signifié aux policiers qu'ils n'avaient pas besoin de se déplacer.

Deuxième événement : un appel anonyme est logé à la centrale de police à partir d'une cabine téléphonique du boulevard L'Ormière, peu avant 3 h. Une voix basse dit qu'« il y a un cadavre à



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Le corps a été trouvé entre deux autobus par un chauffeur venu chercher son véhicule scolaire.

Neufchatel », et la ligne est raccrochée. « C'était trop flou pour trouver quelque chose », souligne l'agent Simard.

Lorsque le corps a finalement été découvert, les ambulanciers ont tenté de le réanimer avec l'aide du défibrillateur, mais il était visiblement décédé depuis un bout de temps. Un sac contenant des outils de cambriolage a été trouvé près de lui.

Les enquêteurs ont découvert que les voleurs avaient pénétré dans le magasin par la porte grillagée située au coin, et qu'ils en étaient ressortis par une porte de côté, fermant chacune d'elles soigneusement derrière eux.

L'homme a-t-il eu un malaise? Est-il tombé en se sauvant? S'est-il battu avec ses compères? Ces questions devraient être résolues par l'autopsie qui sera pratiquée au Laboratoire médico-légal de Montréal.

Richard Ampleman a un passé judiciaire plus que chargé. Plus d'une trentaine de dossiers ont été ouverts à son nom, pour des délits allant de voies de fait simples et menaces à vol en passant par les stupéfiants. Il était recherché sur mandat depuis le mois de février.

**5 \$**  
**pour**  
**5 jours**

Pour des articles de 100\$ et moins pour un temps limité

Pour un temps limité

# Spécial

traitement complet pour seulement **95 \$** +TAXES

# ANTIROUILLE

**PROFITEZ-EN Tout d'suite!**

Tout d'suite! Parce que la chaleur favorise l'infiltration rapide du produit.

Tout d'suite! Pour neutraliser l'effet destructeur des abrasifs accumulés durant l'hiver

Nouvelle technique d'application:

**EFFICACITÉ MAXI**  
égouttement mini.

# METROPOLITAIN?

Grouille avant que ça rouille!

Garage Recommandé

Québec: 687 5660  
2655, boul. Wilfrid-Hamel

Lévis: 833-3411  
3760, boul. de-la-Rive-Sud

www.antirouille.com

23 ans d'expertise. Un produit mis au point avec l'aide du CRIQ



Annances classées  
**686-3311**

# SAISON DES SOLDES

Jusqu'à **70%** de réduction

Sur nos plus grands noms. Pour se griffer sans se faire mal. Marchandise sélectionnée.

Jusqu'à **50%** de réduction

ACCESSOIRES EN SOLDE

Desserrez-vous la ceinture et plongez dans votre sac à main: nos accessoires sont à de bijoux de petits prix. Chapeau!

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537  
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537  
PLACE STE-FOY (418) 652-4537  
www.lesailles.com

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir



Météo Conseil

**1 900 565-4455**

\* Frais applicables

Beau temps, mauvais temps, toujours présent

Environnement Canada

## UNIVERSITÉ LAVAL

## L'association étudiante veut garder tous les cours, peu importe leur succès

BRIGITTE BRETON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'université Laval (Cadeul) tient à ce que l'université maintienne une offre de cours diversifiée, et ce, même si le quart des quelque 2000 cours du premier cycle rejoignent moins de 10 élèves.

**Des salles bondées au premier cycle, selon la Cadeul**

«La diversité des cours assure aux diplômés de l'université Laval une vision plus large de leur domaine d'étude. En ciblant les cours les moins fréquentés pour boucler son budget, l'administration lavalloise fait vraiment fausse route», soutient le président de la Cadeul, Patrick Caux. Selon lui, il ne faudrait pas remettre en question un cours d'interprétation musicale ou de lecture dirigée parce qu'il ne compte que neuf élèves.

Le représentant des étudiants a réagi hier aux propos du vice-recteur

aux affaires académiques et étudiantes qui, lors d'un entretien au SOLEIL, a indiqué que Laval envisageait de regrouper certains cours. Claude Godbout s'interrogeait aussi sur la pertinence de la spécialisation au niveau du baccalauréat.

D'après un document préparé ce printemps par le vice-rectorat aux ressources humaines, «l'évolution de la taille des groupes d'étudiants par trimestre, par cycle, par catégorie d'enseignement», il y avait, à l'automne 1998, 521 groupes/cours de moins de 10 étudiants et 716 regroupant entre 11 et 30 élèves. Les données révèlent cependant que le nombre moyen d'étudiants par cours est passé de 35,7 à 37,3 entre 1995 et 1998. Le vice-recteur Godbout conclut donc que les salles de classe sont loin d'être bondées comme on pouvait le croire. Il y avait 118 cours de plus de 100 étudiants en 1995, comparativement à 152 l'automne dernier.

La Cadeul ne tire pas les mêmes

conclusions que M. Godbout et soutient toujours que les salles de cours sont bondées au premier cycle. «Le vice-recteur ne parle pas des cours à 400 étudiants comme c'est le cas pour celui d'Histoire du Québec au 20<sup>e</sup> siècle, ni de Changement d'attitude en communication qui n'a que 90 places disponibles, mais où 120 personnes s'inscrivent», souligne Patrick Caux.

La Cadeul aurait aimé que le vice-recteur Godbout lui fournisse le document sur l'évolution de la taille des groupes pour pouvoir faire sa propre analyse. «On nous dit que c'est impossible d'avoir les chiffres car ils ne sont pas encore officialisés.» Mais même si des recherches démontrent que ce n'est pas la taille du groupe, mais bien le type d'enseignement qui influence la réussite scolaire, Patrick Caux croit toujours que rien ne remplace la proximité avec un professeur et l'encadrement que celui-ci peut donner à chaque étudiant.

**Des super rabais jusqu'à dimanche!**

# Aubaines estivales

**Vous trouverez ces super aubaines partout en magasin!**

**10%**  
de rabais

- ♦ serviettes Eaton Home
- ♦ tous les bijoux mode et en argent fin (sauf bijoux Dior et Swarovski)
- ♦ toutes les montres Timex
- ♦ tous les dessous, soutiens-gorge, bas et chaussettes Jockey à prix courant pour femmes
- ♦ sélection de vaisselle pour grandes occasions
- ♦ sélection de petits appareils électriques et d'appareils de soins personnels

**30%**  
de rabais

- ♦ pantalons amples sport Retreat et Casual Connection pour hommes et femmes
- ♦ toute la collection intime Guess
- ♦ sélection de dessous et de tenues de nuit à prix courant
- ♦ sélection de literie designer à prix courant
- ♦ ventilateurs électriques en stock
- ♦ tous les articles sur pied et de fantaisie à motif «Pinwheel»
- ♦ tous les molletons, housses et planches à repasser en stock

**50%**  
de rabais

- ♦ sélection de robes pour femmes et filles
- ♦ sélection de vêtements d'extérieur de printemps pour femmes et hommes
- ♦ sélection de bas à prix courant pour femmes
- ♦ tous les soutiens-gorge et culottes en boîte Warner's, Triumph et Vogue Bra
- ♦ tenues de nuit, peignoirs et tenues de détente à prix déjà réduits
- ♦ sélection de batteries de cuisine

En plus  
**40%**  
de rabais  
supplémentaire

sur tenues mode en réduction finale pour femmes, hommes et enfants

**30% à 50%**  
de rabais supplémentaire\*

sur une sélection d'articles de la Solderie des manufacturiers

**30%**  
de rabais sur articles  
à prix de vente ou de liquidation

- ♦ toutes les chaussures pour femmes et hommes
- ♦ tous les sacs à main et accessoires mode

### Heures de magasinage estivales

#### Eaton à Place Ste-Foy

Lundi, mardi et mercredi, 9h30 à 17h30;  
jeudi et vendredi, 9h30 à 21h;  
samedi, 8h30 à 17h; dimanche, 12h à 17h.

#### Eaton aux Galeries de la Capitale

Lundi, mardi et mercredi, 9h30 à 18h;  
jeudi et vendredi, 9h30 à 21h;  
samedi, 8h30 à 17h; dimanche, 12h à 17h.



La sélection varie d'un magasin à l'autre. Les rabais s'appliquent sur les prix courants étiquetés, sauf indication contraire. Achats en personne seulement. Les centres de liquidation ne font pas partie de ces offres. \*La Solderie des manufacturiers ne fait partie d'aucune autre de ces offres.

## GREFFES DE MOELLE DANS DEUX HÔPITAUX

# Une mesure «transitoire»

LOUISE LEMIEUX  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les hématologues feront des greffes de moelle dans deux hôpitaux à Québec plutôt que dans un seul, mais de façon «transitoire», souligne Michel Fontaine, directeur général de la Régie régionale. La ministre de la santé, Pauline Marois, n'a donc pas renversé la décision de la Régie régionale, insiste M. Fontaine.

«Le transfert de la greffe de moelle se fait dans le CHUQ (centre hospitalier universitaire, regroupant l'Hôtel-Dieu, Saint-François d'Assise et le CHUL), mais dans l'application de la démarche, il y a une période transitoire, pendant laquelle les greffes de moelle se feront à l'Hôtel-Dieu et à l'Enfant-Jésus», explique M. Fontaine.

Il y a plus d'un an, la Régie régionale a décidé de transférer la greffe de moelle à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, là où on traite le plus de cancers. La greffe de moelle est indiquée dans certains cancers, comme la leucémie et le cancer du sein.

Malheureusement, les hématologues de l'Hôpital Saint-Sacrement, qui font des greffes de moelle depuis une douzaine d'années, refusent catégoriquement de travailler avec leurs collègues de l'Hôtel-Dieu.

Pour empêcher le départ de ces médecins spécialistes, la ministre a donc accepté que les sept hématologues de Saint-Sacrement s'installent dans des nouveaux locaux à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Ils auront à leur disposition deux chambres d'isolement plutôt que quatre à Saint-Sacrement, mais le compromis est satisfaisant à leurs yeux. Les médecins ne peuvent plus faire de greffe à Saint-Sacrement, faute de pneumologues.

### TOUT À RECOMMENCER

La perspective de recommencer les discussions dans deux, trois ou cinq ans pour continuer de faire des greffes de moelle ne réjouit certes pas le groupe d'hématologues de Saint-Sacrement. «Mais ça ne m'inquiète pas. Dans trois ans, nous serons installés à l'Enfant-Jésus...», dit le Dr Jean Lyonnais.

Un comité de gestion, présidé par le Dr Luc Deschênes et auquel participera la Régie régionale se penchera sur le problème de la greffe de moelle et décidera pendant combien de temps s'étirera la période «transitoire» durant laquelle les greffes de moelle seront pratiquées dans deux hôpitaux. On devrait connaître à l'automne la durée de la prévue de la période «transitoire» durant laquelle les greffes se pratiqueront dans deux hôpitaux, estime Michel Fontaine.

La Régie régionale espérait économiser 3M\$ en regroupant les services de greffes de moelle dans un seul hôpital, à l'Hôtel-Dieu.

## BEAUPORT

# Les jeunes flâneurs contesteront l'amende

YVES THERRIEN  
Le Soleil

BEAUPORT — Les jeunes qui ont reçu une contravention pour flânage le 2 juillet ont l'intention de contester le billet d'infraction. L'un des sept jeunes a raconté au SOLEIL que les gens de Vélo Sécur ne les ont jamais avertis. Pire encore, ils sont convaincus d'avoir écopé à la place d'un autre groupe qui aurait été à cet endroit la veille.

«Je n'étais pas dans la cour de l'école La Courville le 1<sup>er</sup> juillet, affirme le jeune homme sous le couvert de l'anonymat. Ce soir-là, j'écoutais un film à la maison alors que mes amis étaient au spectacle de Jean Leloup. Nous étions dans la cour le 2 juillet, mais personne n'a injurié les gens de Vélo Sécur; ils ne nous ont pas adressé la parole, encore moins donné d'avertissement. Nous payons la note pour d'autres qui doivent rire dans leur coin et qui ne se sont pas fait attraper.»

Lui et son groupe d'amis passaient devant l'école paisiblement. Ils ont vu les agents de sécurité du Festival folklorique qui n'ont rien dit. Ils ont vu les gens de Vélo Sécur sans que jamais on ne leur demande de quitter les lieux. Peu de temps après, les policiers sont arrivés en trombe à la suite de la plainte de Vélo Sécur. Les policiers ont donné des contraventions à tout le monde sans écouter une seule explication.

De plus, les policiers les auraient accusés d'avoir pris de l'alcool sur place à cause de bouteilles de bières qui traînaient. Cependant, l'agent de sécurité du festival aurait affirmé que ces bouteilles venaient de gens dans l'école. Cet agent aurait même dit au groupe de jeunes de contester le billet d'infraction parce que les policiers se rendaient ridicules en donnant une contravention à des gens qui ne font rien de mal.

Pour ce jeune homme, les patrouilleurs de Vélo Sécur auraient dû avoir la décence de vérifier à qui ils avaient affaire et prendre le temps de parler aux membres du groupe avant d'appeler les policiers.

**Voyages Sillery**

L'agence experte en croisières

### Nos croisières accompagnées

**Méditerranée** 29 septembre 99, 14 jours, sur le Vistafjord. De Venise jusqu'à Israël (2 jrs), Alexandrie (2 jrs), Chypre et Antalya (Turquie), retour à Venise. À partir de 3 336\$, taxes 380\$

**Amérique du Sud** le 31 janvier 2000, la pointe sud de l'Amérique du Sud de Buenos Aires à Valparaiso (Santiago). Découvrez pingouins, nature sauvage et culture hispano-américaine.

**Fort Lauderdale à Tahiti** 21 jours du 15 août au 5 septembre 2000 à bord du Seabourn Sun. À partir de 6 296\$, taxes 181\$

**Une suggestion...** de Québec à Fort Lauderdale sur le luxueux Seabourn Sun. 14 jours. Du 1<sup>er</sup> au 15 août 2000. À partir de 4 996\$, taxes 305\$.

**CUNARD** \*vol non inclus dans les prix.

1463, av. Maguire, Sillery G1T 1Z2 687-4172  
Naviguez sur Internet jusqu'à.../www.voyages-sillery.qc.ca  
SANS FRAIS: 1-877-667-4172 permis du Québec



Malgré l'objection de 140 de ses citoyens, Cap-Rouge continue les travaux.

PARC CARTIER-ROBERVAL

# Une pétition force Cap-Rouge à s'expliquer

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

CAP-ROUGE — La municipalité de Cap-Rouge n'entend pas arrêter les travaux au parc Cartier-Roberval malgré une demande en ce sens d'un groupe de citoyens venus déposer une pétition de 140 noms de résidents des environs. Mais elle entend les rencontrer pour mieux expliquer son projet.

Le petit parc de trois hectares (100 mètres par 300 mètres) de forme semi-sphérique est situé à l'extrémité ouest du chemin Saint-Louis, face à la pépinière Moraldo, sur le promontoire. Il longe la Côte de Cap-Rouge jusqu'au tracel.

Hier, lors de notre visite, l'émondeur Vincent Lévesque terminait la coupe de branches de quelques arbres situés en bordure du chemin Saint-Louis. Depuis quelques jours, il sortait le bois mort des sentiers au moyen d'un cheval pour bien protéger le site.

« Avec un cheval, on peut passer dans un sentier de trois pieds de largeur », dit-il.

Le projet prévoit, outre les sentiers et tours d'observation, un pavillon d'accueil, un jardin floral, un gazébo, des panneaux d'interprétation, tables de pique-nique et aires de jeux pour enfants.

Les résidents veulent l'arrêt des travaux car ils disent ne pas avoir été consultés.

« Nous voulons une analyse sérieuse du projet », dit Jean Ménétrier, porte-parole du groupe d'opposants, lesquels craignent qu'un parc régional n'amène trop de circulation automobile.

« On veut que ça reste naturel et que ça ne coûte pas cher aux citoyens. Ce

n'est pas parce que le fédéral fournit 297 000 \$ des 800 000 \$ requis pour le projet que c'est plus acceptable », dit-il.

Dans une lettre aux résidents, la mairesse Michèle Bouchard-Rousseau rappelle que des études ont été faites en 1987 à la suite d'une pétition de 300 résidents (en 1986) demandant que le site soit intégré au réseau de parcs linéaires de la municipalité et de la CUQ.

« Nous allons tenir une rencontre avec les citoyens pour leur expliquer le projet. Nous avons autorisé deux interventions dans le parc jusqu'ici, soit la coupe de bois mort puis la démolition de la résidence qui s'y trouvait », explique le directeur général, Louis Beaupré.

Selon lui, la maison n'avait aucune valeur patrimoniale et ne pouvait être transformée économiquement en pavillon d'accueil. La remise arrière par contre sera conservée pour ses qualités architecturales.

« C'est la Maison Léon-Provancher qui agira comme maître d'oeuvre de l'aménagement en fonction d'un protocole à conclure avec la municipalité. Elle est déjà intervenue en 1995 pour l'aménagement du sentier de la rivière Cap-Rouge et possède une grande expertise à cet effet », explique M. Beaupré.

Le conseiller indépendant Daniel Dubuc se dit en désaccord avec les opposants et fait bloc avec le conseil.

« Le projet était une initiative du maire Normand Chatigny et il était supporté par la population. Nous avons la chance d'avoir une subvention et de pouvoir payer le reste comptant, sans s'endetter », dit-il. « On en va quand même pas paver le parc! »

BEAUPORT

# Des subventions font jaser

YVES THERRIEN  
Le Soleil

BEAUPORT — Les subventions versées à des propriétaires concernant les travaux de rénovation dans le programme de revitalisation des vieux quartiers de Beauport font jaser. Deux cas soulevés par un citoyen lors de la séance du conseil municipal montre que le propriétaire d'un édifice à logement situé au 25, rue de l'Avenir, a obtenu une subvention de 184 000 \$, que le propriétaire de la maison Étienne Parent a reçu 80 000 \$ alors que plusieurs autres ont reçu de petits montants.

Selon le directeur général de la Ville, André Letendre, lorsqu'un propriétaire dépose une demande de subvention et qu'il répond aux critères établis par la Ville et la Société d'habitation du Québec, les travaux peuvent être couverts jusqu'à 66% par les subventions. Dans le cas de la maison Étienne Parent, on admet que la subvention dépassait les ententes du programme, mais que tout avait été fait avec l'accord du ministère de la Culture à cause du caractère architectural et de la valeur patrimoniale du bâtiment. M. Letendre a rappelé les nombreuses interventions de citoyens et de groupes d'intérêt pour sauver à tout prix cette maison.

Pour le citoyen Denis Perreault, les règles d'attribution des subventions semblent favoriser les propriétaires d'édifices à logements multiples aux détriments des propriétaires de maisons unifamiliales dont la subvention est liée au revenu familial. Le pourcentage de subvention est pratiquement nul avec des revenus supérieurs à 32 000 \$. « Un propriétaire de logements peut être millionnaire et obtenir jusqu'à 66% du coût des travaux en subvention, lance-t-il. Un propriétaire de résidence n'a pas les mêmes avantages. »

Dans le cas de l'édifice de la rue de l'Avenir, la ville admet que le bâtiment n'a pas de valeur patrimoniale. Cependant, puisque le bâtiment est dans l'arrondissement visé par le programme, le propriétaire avait droit au programme de subvention. Les travaux visaient à rendre le bâtiment conforme aux règles sur la protection contre les incendies, à améliorer la structure, les systèmes électrique et de plomberie de l'édifice. L'objectif est de permettre d'avoir des logements décents pour les gens à faibles revenus. Toutefois, M. Letendre n'a pu préciser pour combien de temps le propriétaire devait maintenir les loyers à leur coût au moment des rénovations.

# Les constables gagnent plus

La Ville de Québec a négocié une nouvelle convention collective avec ses constables pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1998 au 31 décembre 2001. Ces employés obtiendront une augmentation de salaires de 6,6% sur quatre ans, soit de 0,6% pour l'année 1998, et de 2% pour chacune des années 1999, 2000 et 2001.

Une hausse de traitements qui entraînera une dépense supplémentaire de 300 000 \$ pour la Ville. Par contre, la convention entérinée par le conseil municipal, lundi, permettra de diminuer d'environ 120 000 \$ les déboursés en temps supplémentaires. L'entente de principe prévoit de plus la création d'une section des communications et des relations avec la communauté qui regroupera des constables avec un horaire plus souple, ainsi que l'amélioration de certaines conditions de travail. J. L.

SAINT-ROMUALD

# Bombardier quitte

Élu conseiller du district de l'Hôtel de ville, à Saint-Romuald, en novembre 1995, Richard Bombardier quittera ses fonctions de conseiller municipal à la fin de juillet. C'est en raison de ses activités professionnelles, qui désormais l'obligeront à oeuvrer à Ottawa, que M. Bombardier quitte son poste.

**Soldes fin de saison**

**30%**  
à  
**60%**

sur coloris et modèles discontinués  
(vert pâle - jaune - rouge)

**Hâtez-vous!**

Création exclusive **Danielle Morali**  
en vente seulement à la boutique.

**MORALI SPORT**  
Place Ste-Foy 653-4742

**Soldes monstres fin de saison**

**50%**  
à  
**75%**

(sur marchandise sélectionnée)

Boutique  
*Danielle Morali*  
Place Ste-Foy 656-9141

10 ans d'expérience, 9 conseillères en mode  
2 couturiers à votre service

**FABRICVILLE**

**ENCORE 3 JOURS DE MEGA SOLDE**

**maintenant disponible pour non-membres · membres · tout le monde!**

JUILLET 1999  
VEN 8 SAM 9 DIM 10 LUN 11 MAR 12

**A la demande populaire**

**30% à 66%** de rabais

**sur presque TOUT en MAGASIN**

**Tous les TISSUS MODE printemps/été 50% et 66% de rabais**

**Tous les TISSUS DE BASE 40% de rabais**

**Tous les TISSUS POUR DRAPERIES 30% de rabais**

**Tous les ARTICLES DE COUTURE 50% de rabais**  
Prix cour. jusqu'à 12,99

**DES TABLES ET DES TABLES DE TISSUS EN LIQUIDATION DOIVENT ÊTRE VENDUS!** ACHETEZ 1 MÈTRE AU PRIX COUR., OBTENEZ 2 MÈTRES GRATUITS

Détails de solde en magasin. Les articles promotionnels et fins de lignes ne sont pas inclus dans ce solde.

**FABRICVILLE**

SAINTE-FOY · PLACE LAURIER  
2740, boul. Laurier, 3<sup>e</sup> étage sur la Promenade - tél.: 651-3489

QUÉBEC  
1505, rue d'Estimauville - tél.: 661-6128

**Comprendre le cancer du colon et du rectum**

Êtes-vous à risque? Peut-on dépister cette maladie à temps?

Présentez-vous des symptômes? Existe-t-il de nouveaux traitements?

Service d'information sur le cancer:  
**1-888-939-3333**

Pharmacia & Upjohn

## « Aqua-parc » intérieur sur le terrain de l'hippodrome

JULIE LEMIEUX  
Le Soleil

QUÉBEC — ExpoCité jongle avec l'idée de construire des glissades d'eau intérieures sur le terrain de l'hippodrome de Québec. Des glissades qui seraient accessibles douze mois par année et qui feraient partie d'un parc d'amusement.

Interrogé par l'opposition, lundi, lors du conseil municipal, le maire de Québec et l'ex-président d'ExpoCité, Jean-Paul L'Allier, a admis que l'organisme songeait à construire un « aqua-

parc » intérieur sur le site actuel de l'hippodrome.

« Il est sage de la part de la direction d'ExpoCité de penser à revoir la vocation de ce terrain. Si l'hippodrome reste, ça n'ira pas plus loin, mais s'il part, il ne faut pas se retrouver le bec à l'eau », a soutenu le maire.

La Société de promotion de l'industrie des courses de chevaux (SPICC) doit décider d'ici deux ans si elle poursuivra ses opérations sur le site actuel, ou si elle relocalisera la piste ailleurs dans la région de Québec. Selon M. L'Allier, ce départ pourrait me-

ner à la construction sur ce terrain d'un parc comme celui du West Edmonton Mall. « On pourrait s'y amuser à l'intérieur hiver comme été », a-t-il avancé.

Selon le président d'ExpoCité, le conseiller Claude Larose, il faudra toutefois attendre la décision de la SPICC avant d'analyser ce projet plus en profondeur. Mais si l'hippodrome déménage, l'idée pourrait gagner du terrain. « Il faudrait toutefois s'assurer de travailler avec le privé pour le financement de ce projet », a indiqué M. Larose.

### ÉDIFICE DU SYNDICAT

## Caroline Dion penche pour la Régie

QUÉBEC — La conseillère de la Ville de Québec Caroline Dion a du mal à digérer les « différences énormes » qui existent entre le rapport d'inspection de la Régie du bâtiment et celui des fonctionnaires de la Ville sur l'état de l'édifice du Syndicat.

Alors que le rapport de la Régie réclame l'application de mesures urgentes pour assurer la sécurité des citoyens, celui des fonctionnaires municipaux indique que la Ville a pris toutes les mesures nécessaires pour éviter la détérioration du bâtiment depuis 1997.

Ainsi, la Régie demande la mise en place d'échafaudages et de filets de

sécurité pour éviter toute chute de fragments à l'extérieur du bâtiment. Elle recommande également l'installation de détecteurs de fumée reliés au service d'incendie. Mais de leur côté, les fonctionnaires ne proposent que quatre correctifs à titre préventif.

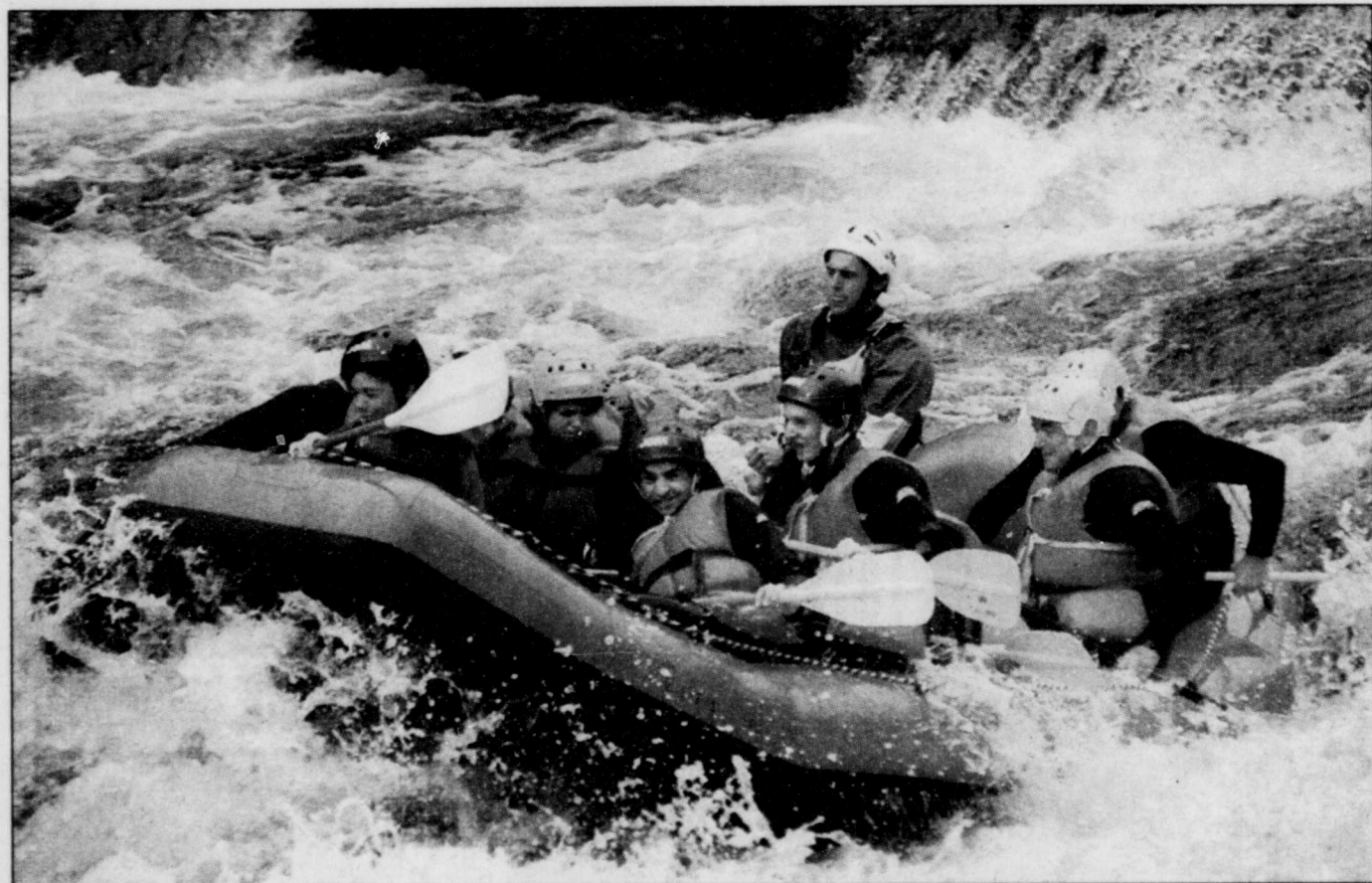
« Je ne m'explique absolument pas les différences majeures qui existent entre ces deux rapports, mais à la lumière des nombreuses visites que j'ai faites de cet immeuble, je souscris de tout cœur aux conclusions du rapport de la Régie », indique la conseillère, dans un communiqué de presse.

Par ailleurs, M<sup>me</sup> Dion s'étonne que ce soit la Ville qui doive assumer les

5000 \$ de travaux mineurs qui seront effectués sur l'édifice, alors que le nouveau propriétaire de l'immeuble, G.M. Développement, est connu depuis le 21 mai. « Pourquoi ne font-ils pas les travaux eux-mêmes? », s'interroge-t-elle.

De son côté, le responsable de ce dossier à la Ville de Québec, Claude Larose, a indiqué lundi, lors de la réunion du conseil, qu'il avait déjà communiqué avec les nouveaux propriétaires pour discuter des travaux à apporter pour améliorer l'état de l'immeuble. « Ils vont bientôt rencontrer les représentants de la Ville pour s'entendre sur la façon de faire », a-t-il affirmé. J.L.

## Excursion sur la Jacques-Cartier



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Les représentants de la MRC de la Jacques-Cartier ont eu droit à une aventure en rafting sur la rivière Jacques-Cartier, hier. Les dirigeants des excursions Jacques-Cartier voulaient ainsi présenter leurs activités pour l'été, soit le rafting et l'équitation, et l'activité de l'hiver, les glissades dans la neige. Une quarantaine de personnes de la MRC ont profité des joies de l'eau pendant trois heures dans le secteur de Tewkesbury. Une aventure en rafting coûte environ 40 \$, survêtement compris. Y. T.



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Arthur Roberge, maire de Saint-Jean-Chrysostome, et Martin Thibeault, président de l'événement, exhibe fièrement la bannière de leur festival.

### SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME

## Programmation enlevante

Festivent en promet cette année, autant dans les airs que sur terre

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — Comme à pareille date depuis dix-sept ans, c'est du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août que montgolfières et parachutistes accapareront le ciel de Saint-Jean-Chrysostome à l'occasion de Festivent, a fait savoir l'organisation du festival de montgolfières, hier.

« Ce sont cinq jours de rêve qu'offre Festivent 1999 », a résumé le président Martin Thibeault en faisant état de la programmation du plus ancien festival québécois de montgolfières.

Pas moins de vingt montgolfières, dont « Papi », un pharmacien de 50 mètres, et Balloon-Hilda, une sorcière sur son balai, flotteront effectivement chaque matin et chaque soir au-dessus de la Rive-Sud quand les conditions de vols seront favorables. Et il est clair que les « vides » seront occupés par les parachutistes, en l'occurrence ceux d'Atmosphair à qui a été confié l'honneur de l'ouverture du 17<sup>e</sup> Festivent.

Si beaucoup de choses se dérouleront dans les airs, il y aura également beaucoup d'animation au sol. Base de départ des envolées, le parc Champi-

gny et ses deux scènes seront en même temps monopolisés par une quinzaine d'artistes, dont Lévesque et Turcotte, La Chicane, le Boogie Wonder Band, Jay Sewall and the Cajun blues band, The Silver Rockets et Promess. Fête de famille n'oubliant certes pas les enfants, Festivent amènera aussi Paradoxe et Pararodie ainsi que Francine et ses balivernes au grand parc de la rue Commerciale.

Festivent 1999 sera clôturé, le dimanche 1<sup>er</sup> août, par un grand défilé en après-midi et des feux d'artifice en soirée.

« Encore une fois c'est un miracle. Festivent est tenu à bout de bras par des bénévoles, des bénévoles qui consacrent des milliers d'heures à monter l'événement et à améliorer la qualité de vie chez nous. Le bénévolat, c'est l'essence même de Festivent », a constaté le maire Arthur Roberge en faisant allusion au conseil d'administration de l'organisation et à ses 300 équipiers.

Festivent, c'est aussi un budget de l'ordre de 350 000 \$ auquel contribuent des commanditaires de toute la région, et bon an mal an 100 000 visiteurs.



CHRYSLER CIRRUS LX 1999

- Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques

**269\$<sup>†</sup>** / MOIS

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Taux de financement de **0%<sup>††</sup>** à l'achat, jusqu'à 48 mois.

CHRYSLER INTREPID 1999

- Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques

**299\$<sup>†</sup>** / MOIS

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 200 \$.

Taux de financement de 1,8 % à la location.

Prix d'achat **22 199\$**

MINIFOURGONNETTE CHRYSLER 1999

- Deux portes coulissantes • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques

**239\$<sup>†</sup>** / MOIS

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 4 110 \$.

Aucun dépôt de sécurité.

Taux de financement de 1,8 % à la location.

Prix d'achat **21 499\$**

# LA VENTE COLOSSALE

★ CHRYSLER ★ CHRYSLER ★  
Dodge Plymouth Jeep  
Camions Dodge Jeep



# LE QUÉBEC LE CANADA

## La santé publique est en danger L'Association des hôpitaux du Québec lance un S.O.S.

LIA LEVESQUE  
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La santé du public est « maintenant en danger » dans la région de Montréal, à cause de l'effet combiné de la grève des infirmières, de la pénurie d'infirmières et de la réduction habituelle des activités durant l'été.

C'est ce que conclut la section montréalaise de l'Association des hôpitaux du Québec.

« La santé publique est maintenant en danger. L'accessibilité et la qualité des soins et des services aux patients et à la population sont maintenant en péril », écrit dans un communiqué la Conférence régionale de l'Association des hôpitaux du Québec de Montréal-

Centre. La Conférence montréalaise demande même à la Direction régionale de la santé publique de Montréal-Centre d'intervenir, puisqu'elle considère que la santé publique est en danger.

### DÉGRADATION IMPORTANTE

L'instance régionale dit avoir remarqué « une dégradation importante » de

l'accès et de la qualité des soins et des services dans les établissements de santé de Montréal.

Il faut dire que la grève des infirmières s'ajoute à une pénurie d'infirmières dans plusieurs établissements et à la réduction habituelle des activités durant la période estivale.

L'instance montréalaise dénonce la banalisation du conflit et prévoit que la situation sera plus grave à l'automne, lorsqu'il faudra reprendre les chirurgies reportées, les rendez-vous annulés.

Dans la région de Montréal, la Conférence évalue à 5000 le nombre de chirurgies reportées ou annulées depuis le début de la grève des infirmières, dont 459 dans la journée de mardi.

Aussi, 752 lits ont dû être fermés dans l'ensemble des hôpitaux de l'île de Montréal. « Les vraies victimes de cette grève sont les patients et les malades, notamment ceux qui attendent à la maison et qui attendront encore longtemps pour obtenir les services que requiert leur état de santé », écrit la Conférence. La grève des infirmières, pour ces personnes, est « injuste », estime la Conférence régionale.

### LIBÉRAUX

De son côté, le chef libéral Jean Charest est une nouvelle fois intervenu dans la mêlée, cette fois pour suggérer de nommer un conciliateur spécial, mandaté pour consulter les parties, puis proposer un protocole de retour...

à la table des négociations.

Le gouvernement, les associations patronales et la Fédération des infirmières devraient au préalable s'entendre sur la nomination de cette personne. Ce conciliateur aurait 48 heures pour faire rapport sur la façon de s'y prendre pour ramener les parties à la table de négociations.

« Ce sont les Québécois qui font les frais de l'affrontement actuel. Nous sommes de plus en plus inquiets de la situation précaire dans laquelle le réseau de la santé est plongé », écrit M. Charest, dans une lettre qu'il a fait parvenir à la présidente de la Fédération des infirmières du Québec Jennie Skene et au premier ministre Lucien Bouchard.

## La CSN demande le retrait des sanctions

MONTRÉAL (PC) — La CSN appelle l'ensemble des « forces démocratiques » du Québec à exiger, avec elle, le retrait des sanctions imposées aux infirmières de la FIIQ et aux ambulanciers qu'elle représente.

Par exemple, la Fédération des infirmières aurait accumulé pour plus d'une centaine de millions de dollars d'amendes depuis le début de sa grève illégale, a déjà estimé sa présidente Jennie Skene. La FIIQ n'a pourtant qu'un budget annuel d'environ 15 millions \$.

Les syndicats des 2900 techniciens ambulanciers du Québec affiliés à la CSN, de leur côté, qui ne sont pourtant pas en grève, en ont pour 10 millions \$. Ce sont leurs moyens de pression, l'échange d'ambulances et le refus de remplir les formulaires de facturation, qui leur ont valu ces pénalités.

Ces sanctions sont démesurées, croit la première vice-présidente de la CSN Claudette Carboneau, elle-même responsable de la négociation dans le secteur public et parapublic pour sa centrale depuis plusieurs années.

Elle demande donc au gouvernement de faire marche arrière et de les retirer. La CSN invite aussi toutes les « forces démocratiques » du Québec à s'unir pour revendiquer la même action du gouvernement.

Bien que la Fédération des femmes du Québec et les grandes organisations syndicales aient déjà dénoncé la loi spéciale et les sanctions, M<sup>me</sup> Carboneau croit qu'il faut faire plus.

« Au-delà d'une déclaration publique, il faut faire sentir à ce gouvernement qu'il ne règle rien et menace les fondements démocratiques de notre société », avec sa loi qui s'attaque au prélèvement des cotisations syndicales sur les chèques de paie, qui soustrait deux journées de salaire pour chaque jour de grève illégale, en plus d'imposer des amendes colossales aux syndicats.

« Aujourd'hui, ce sont les infirmières, demain ce sera le reste du secteur public. Et, pour le privé, l'exemple vient d'en haut », souligne M<sup>me</sup> Carboneau.

La dirigeante syndicale assure que la CSN « ne sera pas intimidée » par ces sanctions potentielles, lorsque son tour sera venu de négocier avec l'Etat, cet automne, en compagnie des autres membres du front commun.

Contrairement à la FIIQ, la CSN a suivi la démarche prévue pour que son éventuelle grève soit légale, cet automne. Ainsi, elle a déjà demandé la médiation — un processus obligé dans la loi qui encadre la négociation dans le secteur public — et elle entend dispenser les services essentiels.



L'infirmière Betty Rider de l'hôpital général de Montréal réagit au klaxon d'encouragement d'une équipe de techniciens ambulanciers, à partir des lignes de piquetage.

## Vote sans surprise

93 % en faveur de la grève, mais seulement 50 % ont voté

LIA LEVESQUE  
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Sans surprise, les infirmières ont voté à 93 % pour poursuivre la grève, mais seulement 50 % d'entre elles ont exercé leur droit de vote.

Dans certains établissements, le vote s'est pris à main levée; dans d'autres, il s'est agi d'un vote secret.

En conférence de presse hier, la présidente de la Fédération des infirmières Jennie Skene n'a pu dire dans combien d'établissements le vote avait été pris à main levée. Elle a cependant souligné que, selon les règles, il aurait suffi que quelqu'un demande un vote à scrutin secret pour que celui-ci soit tenu selon ce procédé.

Aussi 6,5 % des infirmières se sont prononcées contre la poursuite de la grève, 0,5 % s'abstenant.

Néanmoins, cet appui à la poursuite du débrayage, pourtant illégal et déjà puni de sanctions, est considérablement plus élevé que le vote initial, pris en avril dernier.

Lors du scrutin initial, 41 % des membres avaient exercé leur droit de vote et, de ce nombre, 63 % avaient vo-

té en faveur d'une stratégie faite d'abord d'heures, puis de journées d'étude, puis d'une grève illimitée.

### UN VOTE QUI NE CHANGE RIEN

Ce vote pour la poursuite de la grève ne change rien. Chaque partie attend toujours que l'autre fasse le premier pas.

La Fédération des infirmières attend maintenant la réplique du gouvernement Bouchard, qui doit venir du conseil des ministres aujourd'hui.

Les 600 déléguées de la FIIQ se réuniront, vraisemblablement vendredi, pour tenter de trouver une façon de relancer la négociation.

Les discussions sont au point mort avec le gouvernement, qui refuse de négocier parce que la grève est illégale. Les infirmières, elles, refusent de faire une trêve pour ne pas perdre leur rapport de forces et refusent même de

retourner à la table de négociation avant que le gouvernement ne s'engage à négocier aussi sur les salaires. Or, le gouvernement affirme être dans l'impossibilité de déroger de sa politique d'offre de 5 % sur trois ans, faite à tous les employés de l'État.

Encore hier, M<sup>me</sup> Skene se disait prête à contacter M. Bouchard, mais seulement pour lui répéter les mêmes conditions: les salaires doivent être négociables.

Pourtant, des gains ont déjà été réalisés sur deux priorités de la FIIQ, à savoir le fardeau de tâche et la conversion des heures en postes stables.

### LE NORMATIF

Il reste aussi à régler des questions normatives, comme la période de vacances, les critères d'accessibilité aux postes, la notion d'invalidité.

Les membres n'ont jamais voté par scrutin secret sur ces gains et sur les offres que le gouvernement dit finales, du moins au plan salarial. Ils se sont cependant exprimés lors d'assemblées, les jugeant insuffisantes, rapportait la négociatrice de la FIIQ Lina Bonamie.

MONTRÉAL (PC) — Les principales associations d'employeurs, le Conseil du patronat du Québec (CPQ), l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec (AMEQ) et la Chambre de commerce du Québec expriment leur inquiétude face à l'impasse des négociations entre le gouvernement et la Fédération des infirmières.

### UN CADRE LÉGAL

Le patronat estime qu'il est nécessaire de rétablir un cadre de référence légal, respectueux de notre fonctionnement démocratique.

« Les lois qui sont votées par nos institutions doivent être respectées. Les moyens pour s'y opposer légalement et démocratiquement existent dans notre système de droit. Se faire justice en invoquant la légitimité au détriment de la légalité est un précédent bien dangereux », de dire le président du Conseil du patronat du Québec, Gilles Taillon.

« Le gouvernement doit garder le cap et ne pas céder devant de tels procédés. Autrement, il y a fort à parier que la voie de l'illégalité sera tracée pour d'autres qui suivront l'exemple. Dans de telles circonstances, nous serons tous perdants », ajoute le président de l'AMEQ, Gérald Ponton.

### BAISSER LES IMPÔTS

« Quelle que soit l'issue de ce conflit, le gouvernement doit respecter son engagement de diminuer sensiblement les impôts. Présentement, les contribuables québécois sont soumis à des taux d'imposition excessifs et tous les contribuables, y compris les infirmières et les infirmiers, pourront bénéficier d'une telle baisse d'impôts », renchérit Michel Audet, président de la Chambre de commerce du Québec.

Le patronat prône une véritable refonte de l'organisation du travail et des négociations décentralisées, particulièrement dans les domaines de la santé et de l'éducation. Une telle avenue aurait comme résultante de ne pas paralyser la société québécoise, estime-t-il.

Les lois doivent être respectées

Pour une refonte complète des lois du travail

## La décision des ambulanciers de jeter du lest a ramené les patrons à la table

L'échéance du 14 juillet est toujours maintenue

MONTRÉAL (PC) — Les patrons sont revenus négocier et les ambulanciers ont accepté de jeter un peu de lest avant la reprise des pourparlers, hier pour la CSN et aujourd'hui, pour la FTQ.

### Deux syndicats négocient depuis hier

En effet, dès hier matin, les deux syndicats d'ambulanciers ont recommencé à remplir et remettre les formulaires de facturation, un des moyens de pression en vigueur depuis la mi-

juin. « C'est pour montrer notre bonne volonté. On a repris la facturation ce matin, mais on continue les échanges de véhicules », a déclaré Yves Imbeault, porte-parole des ambulanciers du Rassemblement des

employés techniciens ambulanciers du Québec RETAQ-CSN, qui regroupe 2900 membres.

Quant aux 600 ambulanciers FTQ, c'est ce matin, à 9h, qu'ils reprendront

les pourparlers. Les syndiqués FTQ ont commencé à mettre de la pression avant leurs confrères de la CSN, comme a tenu à le rappeler hier Daniel Boyer, de la FTQ.

### NOUVEAUX CALCULS

À la demande de la partie patronale, ce syndicat fournira ce matin des calculs « plus pointus » sur les primes et les horaires de travail, deux des principales demandes de cette négociation. Les deux syndicats demandent

en plus une bonification du régime de retraite. Il n'est pas question de salaires dans les présentes négociations.

« On a réduit nos demandes en cours de route, a expliqué M. Boyer. Avant on visait l'ensemble des primes d'inconvénients en même temps, maintenant on vise un étalement dans le temps.

« Également, au niveau des horaires de travail, on voulait une reconversion

immédiate. Maintenant, on y va par zone de souffrance, c'est-à-dire dans les zones où on fait trop de transports

par rapport aux horaires des ambulanciers. »

Toutefois, même si les discussions ont repris après une interruption de trois semaines, M. Imbeault, du RETAQ-CSN, a précisé que la date du 14 juillet tenait toujours pour le déclenchement de la grève.

### Les 600 syndiqués FTQ à la table ce matin

EN BREF

MONTRÉAL

Saisie de porno

Des policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ont mis le grappin, à la mi-juin, sur un trio de sexagénaires de Montréal et ont raflé, à l'intérieur de leurs résidences, plus de 1200 cassettes vidéo, des films huit millimètres, plusieurs photos, ainsi que des revues renfermant de la pornographie juvénile. Maurice Richard, 64 ans, Guy Lacombe, 60 ans, et Denis Armstrong, 66 ans, tous de Montréal, ont été arrêtés par le Service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM) entre le 5 et le 16 juin. Les trois sexagénaires ont comparu à la mi-juin, à la cour municipale de Montréal, pour y répondre chacun d'une accusation de possession de matériel pornographique juvénile. Ils risquent une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement. Les trois hommes ont été relâchés, sous certaines conditions. (PC)

Philippe Séguin, rejoint l'UQAM

L'UQAM a annoncé hier qu'elle recevra Philippe Séguin pendant un an, à compter de septembre prochain, à titre de professeur visiteur à son Département de science politique. Pendant cette période, le député gaulliste joindra également, en qualité de chercheur invité, la Chaire d'études stratégiques et diplomatiques de l'université. À Paris, la remarque fera sourire. Et il serait étonnant que le journal satirique *Le Canard enchaîné* ne s'en amuse pas dans une prochaine édition. Philippe Séguin, dont les colères sont célèbres, n'est pas considéré comme un homme particulièrement diplomate. La stratégie (en tout cas la stratégie politicienne) n'est pas son fort non plus: gaulliste, torturé, indépendant et solitaire, Séguin a récemment été décrit par le quotidien *Libération* comme un «looser pathologique». (PC)



Philippe Séguin

Trois ans pour conduite avec facultés affaiblies

Edward Larivière, 49 ans, de Dollard-des-Ormeaux, au nord-ouest de l'île de Montréal, a été condamné hier à trois ans de prison pour avoir conduit sa voiture avec des facultés affaiblies par l'alcool. Le soir du 18 novembre 1997, Larivière a fauché David Khales, un dentiste de profession. Son taux d'alcool dans le sang était de trois fois la norme permise. Au moment de l'accident, Larivière roulait sans son permis de conduire, suspendu sept mois auparavant pour une autre affaire de conduite en état d'ébriété. Selon la famille de la victime, étant donné que la peine maximale pour un tel crime est de 14 ans de prison, les trois ans imposés à Larivière sont nettement insuffisants. À sa sortie de prison, Larivière se verra interdire de conduire sa voiture durant trois ans. (PC)

Air Canada se démène

Pour éviter que sa clientèle reste sur le sable une troisième fois en moins d'un an, Air Canada se démenait hier, alors qu'approche l'échéance d'une nouvelle grève, à minuit, celle des 5100 employés de bord. Plusieurs voyageurs avaient juré de ne plus prendre Air Canada, après la grève des pilotes en 1998. Puis d'autres encore ont fait le même serment, cet hiver. (PC)

ARMÉE CANADIENNE  
Solde augmentée

Les médecins et les dentistes des Forces armées canadiennes recevront des augmentations de solde allant jusqu'à 25%, selon leur grade. Selon le ministre de la Défense, Art Eggleton, cette initiative va permettre au service militaire de supporter la concurrence de la pratique privée dans ces professions. En effet, les Forces armées ont perdu des dentistes et des médecins durant les dernières années. D'ailleurs, les autorités militaires ont annoncé récemment des primes d'encouragement au recrutement pouvant aller jusqu'à 50 000\$ pour attirer dans les rangs des médecins et des dentistes qualifiés. (PC)

Adieux déchirants



Ils n'ont été que de passage, mais les Canadiens s'y sont grandement attachés. À Trenton en Ontario, c'était le départ hier de 500 réfugiés kosovars qui reprenaient le chemin de la maison. Un événement émouvant pour tous ceux qui les avaient accueillis en sol canadien. (PC)

FREDERICTON

Trop de français sur les affiches de Rossy

FREDERICTON (PC) — Quatre membres d'un groupe de défense des droits des anglophones qui avaient organisé une manifestation contre l'affichage bilingue d'un magasin Rossy, se sont vu interdire les lieux par la direction d'un centre commercial de Fredericton.

Les manifestants, membres de l'Anglo Society of New Brunswick, un petit groupe marginal qui organise souvent des manifestations contre les institutions francophones et le bilinguisme, dénonçaient la prédominance du français sur plusieurs affiches du magasin Rossy, situé au centre commercial Brookside.

La présidente du groupe, Laurie Daley, reproche à Rossy de transposer la politique linguistique du Québec au Nouveau-Brunswick. Les membres de la société, précise-t-elle, tenaient une manifestation pacifique à l'extérieur du magasin lorsqu'est survenu un affrontement avec la direction du centre commercial et la police de Fredericton.

Les membres, ajoute-t-elle, ont été avisés que le centre commercial leur était interdit à vie. La police et la direc-

tion du centre soutiennent par ailleurs que l'interdiction n'est prévue que pour un an.

La porte-parole du centre commercial, Ruth Muldrew, dit n'avoir reçu aucune autre plainte contre le magasin Rossy, et elle croit qu'il s'agit d'un cas isolé. «Quatre types âgés dans une camionnette, on ne peut pas dire que ce soit un mouvement, souligne-t-elle. Comme ils dérangeaient certains clients, nous leur avons demandé d'aller manifester à l'extérieur du centre. Ils ont d'abord refusé de s'en aller, et c'est probablement pour cette raison que le service de sécurité leur a interdit les lieux. C'est la façon de faire habituelle.»

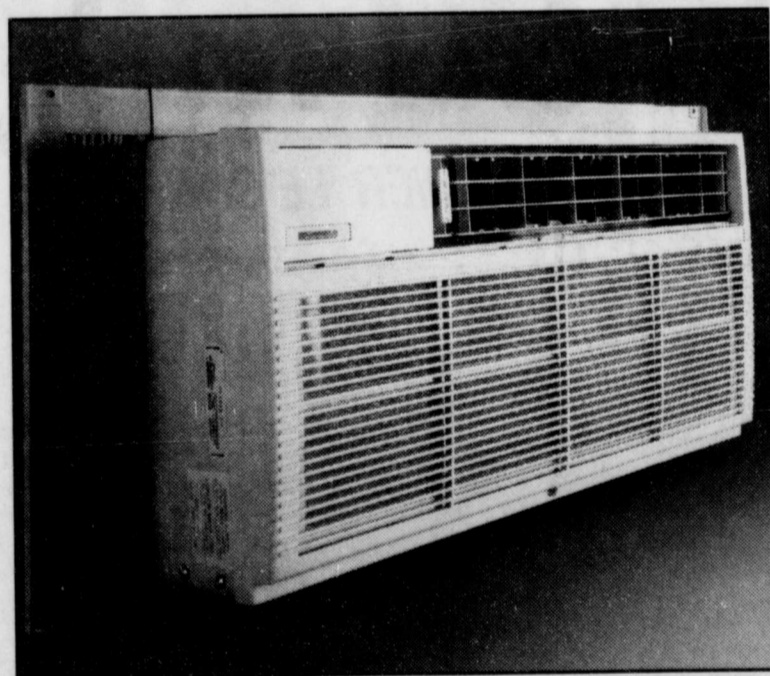
Peter Khouri, chef des services financiers de Michael Rossy ltée, dont le siège social est à Montréal, dit que l'entreprise a commencé à modifier l'affichage afin de refléter plus adéquatement le marché à prédominance anglophone de Fredericton.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne officiellement bilingue.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR DU JEUDI 8 AU DIMANCHE 11 JUILLET 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

4 jours seulement



Rabais 60\$

TOUS LES CLIMATISEURS DE FENÊTRE HORIZONTAUX DE 6000 B.T.U.

Rég. Sears 499,99. 439,99

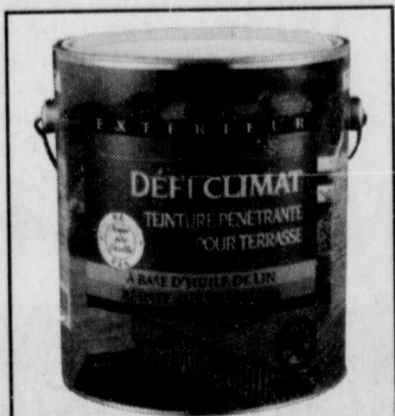
\*Rég. est une référence au prix ordinaire de notre catalogue. Notre plus grande réclame de printemps 1999. Dans la limite des stocks. Climatiseurs de fenêtre et mobiles dans la plupart des magasins.



Rabais 200\$

PERCEUSE/TOURNEVIS CRAFTSMAN<sup>MD</sup> 3/8 POUCE, DE 12 V

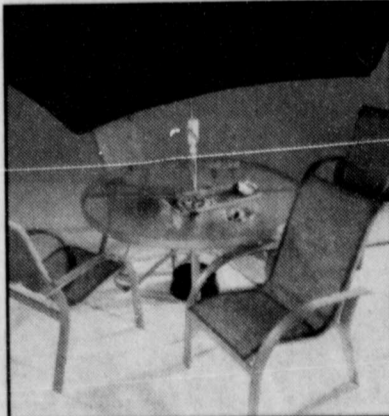
Perceuse à vitesse variable avec chargeur, 2 blocs d'alimentation, jeu de 2 embouts doubles et coffret. Rég. Sears 299,99. 99,99



Moitié prix

TEINTURE DE TERRASSES ET PAREMENTS DÉFI CLIMAT<sup>MD</sup>

À l'huile de lin. Plus de 60 couleurs. 3,78 l. Série n° 26200. Rég. Sears 33,99. 16,99



Rabais 40%

LIQUIDATION DU MOBILIER DE JARDIN 'PLATINE' EN ALUMINIUM

7 pièces: 4 fauteuils, table, parasol et socle. Rég. 1469,97. 879,99

Dans la limite des stocks



Rabais 40%

VÉLO 21 VITESSES JEEP<sup>MD</sup> 'LAREDO' À CADRE EN ALUMINIUM

N° 27289. Rég. Sears 399,99. 239,99

Articles de sport dans certains magasins. Léger assemblage requis pour les vélos



Rabais 110\$

TONDEUSE À ESSENCE CRAFTSMAN DE 5,5 HP

Tondeuse 2-en-1 coupant sur 21 pouces de large. Peut déchiqueter ou ensacher l'herbe à l'arrière. Rég. Sears 399,99. 289,99

Toutes les tondeuses sont en solde



Recherchez ce symbole et appelez, sans frais, 1-888-607-3277

Tous les articles accompagnés de ce symbole peuvent être achetés à votre magasin Sears ou commandés par téléphone. Dans ce dernier cas, vous pouvez venir chercher l'article à n'importe quel magasin Sears ou nous pouvons le livrer à domicile à peu de frais.

SEARS

NP0711599

Copyright 1999, Sears Canada Inc.

Découvrez tous les côtés de Sears<sup>MD</sup>

LENDEMAINS DE TEMPÊTE

# Dommages de cinq millions

MONTRÉAL (PC) — Les vents qui ont soufflé sur le sud du Québec tôt lundi matin ont causé des dommages évalués à au moins cinq millions de dollars, selon les estimations du Bureau d'assurance du Canada (BAC).

C'est peu, comparativement aux réclamations au lendemain des inondations au Saguenay (350 millions) et de la crise du verglas (1,2 milliard). Mais pour un événement qui a duré seulement une quinzaine de minutes, la somme est importante, soutient le directeur général de la section québécoise du BAC, Raymond Medza. Peu de maisons sont complètement dévastées, c'est plutôt l'accumulation de petites réclamations qui fait gonfler la facture.

Pendant que les sinistrés se renseignaient auprès de leurs assureurs, hier, les plus malchanceux attendaient toujours le retour de l'électricité. À 17h30, 104 900 abonnés d'Hydro-Québec étaient toujours privés de courant après la chute de 300 poteaux. Les habitants de la région au nord de Saint-Jovite seront plongés dans le noir au moins jusqu'à demain, alors que les autres devraient tous être rebranchés aujourd'hui.

«Les travaux sont plus difficiles dans les régions boisées», précise Claudine Aucuit, porte-parole d'Hydro-Québec. C'est la deuxième fois en 18 mois que les installations de la société d'Etat flanchent lors d'une catastrophe naturelle. Pourtant, elles sont conçues pour résister à la force d'une tempête exceptionnelle devant survenir une seule fois par siècle!

«Les conditions climatiques ont évolué depuis la construction des lignes de transport d'électricité, ex-

plique Mme Aucuit. Il y aurait peut-être lieu de réviser les normes de résistance qui datent de l'époque des grands travaux, mais aucune mesure n'aurait pu empêcher les arbres de tomber sur nos poteaux.»

Les pannes de courant privent aussi d'eau potable les résidents d'une dizaine de localités des Laurentides. Les villes appliquent pour la plupart leurs propres plans d'urgence, avec l'aide si nécessaire de la Sécurité civile du Québec.

Depuis la crise du verglas, les municipalités sont mieux préparées pour faire face à ces situations, précise le directeur provincial de l'organisme provincial, Eric Houde.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation rappelle aux consommateurs d'être vigilants lors du retour du courant. Tous les aliments périssables (produits laitiers, viandes, volailles, oeufs) qui ont été conservés pendant plus de deux heures à des températures au-dessus de quatre degrés Celsius doivent être jetés.

D'ici samedi, les températures tomberont

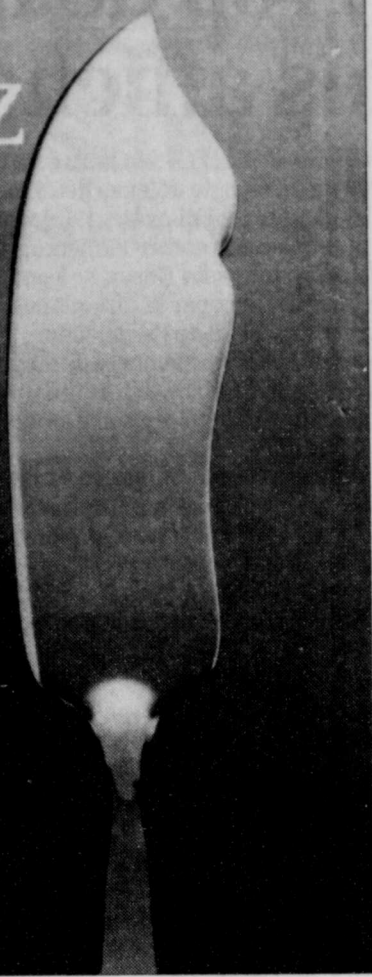
sous les normales saisonnières, dès ce matin sur le sud du Québec en raison d'un front froid provenant de la Baie James. «Les probabilités d'averses pour les quatre prochains jours sont de 20 à 40 pour cent, mais aucun orage n'est prévu, explique Steve McCusky, météorologue à Environnement Canada.



104 000 abonnés étaient toujours privés d'électricité à 17 h hier.

Place Ste-Foy 653-4035. Pour plus d'informations, composez le 1-800-682-2622 • http://www.birks.com

Épargnez tous les jours.



Plus vous en achetez, plus vous économisez!

Recevez 10 % de rabais à l'achat d'un couvert ou d'au moins 5 pièces;  
15 % de rabais à l'achat de 2 ou 3 couverts ou de 10 à 19 pièces;  
20 % de rabais à l'achat de 4 couverts ou de 20 pièces ou plus.



BIRKS

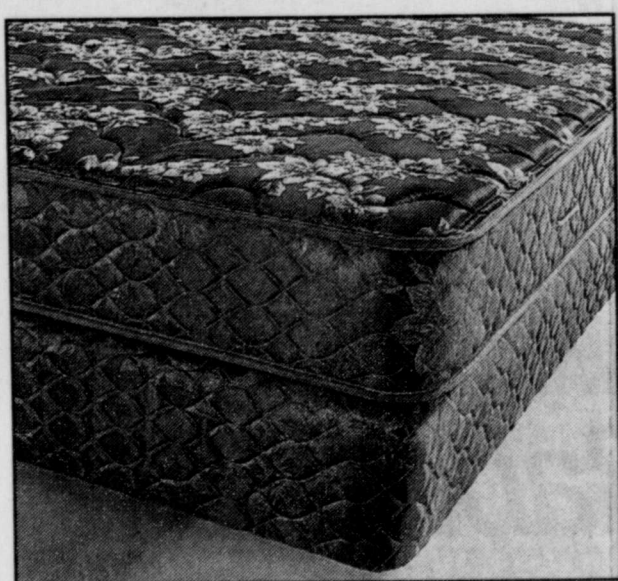
COUTELLERIES BIRKS depuis 1879

# SEARS

## Liquidation du fabricant

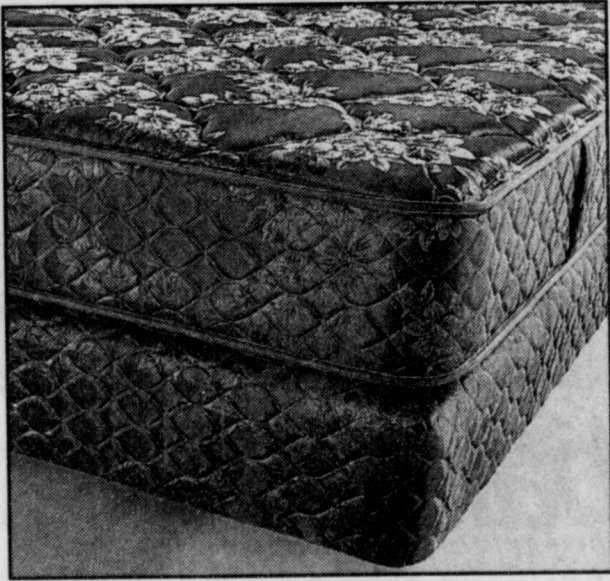
ACHAT SPÉCIAL! ENSEMBLES MATELAS ET SOMMIER 'LE CONFORT À VOTRE MESURE'

Dans la limite des stocks



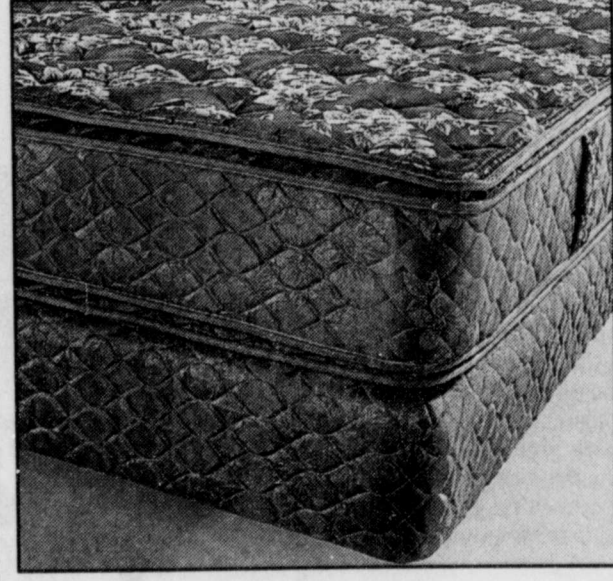
298\$

1 place  
ENSEMBLE TRÈS FERME AVEC  
MATELAS DE 8 POUCES D'ÉPAIS  
Format 2 places. 398 \$  
Format G 2 places. 498 \$



348\$

1 place  
ENSEMBLE FERME AVEC  
MATELAS DE 9 1/2 POUCES D'ÉPAIS  
Format 2 places. 448 \$  
Format G 2 places. 548 \$



468\$

1 place  
ENSEMBLE AVEC MATELAS  
DE 10 POUCES D'ÉPAIS  
Format 2 places. 568 \$  
Format G 2 places. 668 \$

Les ensembles matelas-sommier Sears sont les plus vendus au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays en vigueur au moment de la préparation de la publicité

Épargnez 7%, l'équivalent de la TPS



Et avec la carte Sears,

pas de paiement avant l'an 2000 pour tous les meubles\* et ensembles matelas-sommier

Offre 'Épargnez 7%': Sears déduira un montant équivalent à la TPS du prix de votre achat. Ne s'applique pas aux frais de livraison.  
Offre 'Pas de paiement': pas de paiement jusqu'en janvier 2000, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Les deux offres: à l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 18 juillet 1999. Renseignez-vous.

\*R001 Meubles, sauf les meubles de jardin et pour bébés des magasins Sears situés dans les centres commerciaux.  
Certains de nos magasins ne vendent pas de meubles. Demandez à votre magasin Sears l'adresse du magasin de meubles Sears le plus proche.

NP0710699

SEARS

Copyright 1999, Sears Canada Inc.

Découvrez tous les côtés de Sears<sup>MD</sup>

## « Guide sexuel » rayé du site Web du Québec

MICHEL HÉBERT  
Presse canadienne

QUÉBEC — Un « guide sexuel » destiné aux jeunes a été retiré hier par les autorités compétentes d'un site Internet parrainé par le gouvernement du Québec.

Ce « Guide sexuel pour vierges et débutants » était diffusé depuis la mi-juin à partir du site Internet du Printemps du Québec lancé en début d'année pour souligner cet événement présidé par le metteur en scène et réalisateur Robert Lepage.

Le Printemps du Québec visait à montrer toutes les facettes de la société québécoise moderne à Paris et dans plusieurs villes de France. Ce printemps québécois a aussi été souligné par un « événement Internet » déployant une vitrine du Québec.

C'est sur ce site que l'on a trouvé hier l'auteur de ce guide controversé, « Webinette, la maîtresse du Web », installée à côté de la cantatrice Nathalie Choquette et de la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin.

### TRAVAIL D'ARTISTE

Conçue par « un artiste du Net », invitée sur le site du Printemps du Québec par un consortium privé partenaire du gouvernement, Webinette est un personnage virtuel qui se dit faite « pas de bois mais de bits ». Elle offrait jusqu'à hier aux jeunes internautes des trucs, des conseils pour maîtriser les jeux de l'amour. On notait un remarquable souci du détail cru.

La « maîtresse du Web » les renseignait sur les « meilleures positions », leur recommandait de « jouir silencieusement » pour ne pas alerter les parents. Elle les invitait aussi aux jeux de la domination, bras et jambes attachés derrière le dos. « Avec du ruban, précisait-elle, ça irrite moins que la corde ».

Aux filles, on expliquait l'art de la fellation et le bien-fondé d'une « p'tite vite ». Aux garçons, elle disait comment faire l'amour la première fois, à mordre et à serrer très fort. « Si elle ne trouve pas ça excitant, ce n'est pas grave. Cela la rassurera sur vos sentiments et ne peut qu'aider votre relation », écrivait Webinette.

Aussitôt informé, le commissaire général adjoint du Printemps du Québec, Sylvain Gagné, a ordonné le retrait immédiat du « guide », jugé d'un mauvais goût incontestable.

« Tout le monde n'a pas les mêmes notions de bon goût. Il s'agissait d'un hyper lien sur lequel nous n'avons pas de contrôle », a déclaré M. Gagné, furieux, lorsque joint à Paris, hier.

Webinette ne parle donc plus d'amour mais continue d'offrir, à l'adresse [www.printempsduquebec.org](http://www.printempsduquebec.org), un « panthéon de la quêtainerie et du mauvais goût » et un témoignage d'amour du Québec appelé « hostie.net ». Au bureau de la ministre Beaudoin, on est tombé des nues hier en apprenant l'existence du guide qu'offrait Webinette. Mais pas question d'évincer Webinette.

Webinette semble effectivement être une vedette. Elle est connue des téléspectateurs du Cyberclub, diffusé par TVA, et tient une chronique hebdomadaire sur le site Branchez-vous.

Voilà pourquoi, Webinette continuera de côtoyer Michaëlle Jean, Serge Chapleau, Lise Bissonnette, Gilles Carle, Hubert Reeves, Marc Labrèche, Bruny Surin, Christiane Charette, Plume Latraverse, Luck Mervill, Léo-Paul Lauzon, Charles Sirois, Jeannette Bertrand, etc. tous invités branchés au site du Printemps du Québec.

## POLLUTION DU SAINT-LAURENT

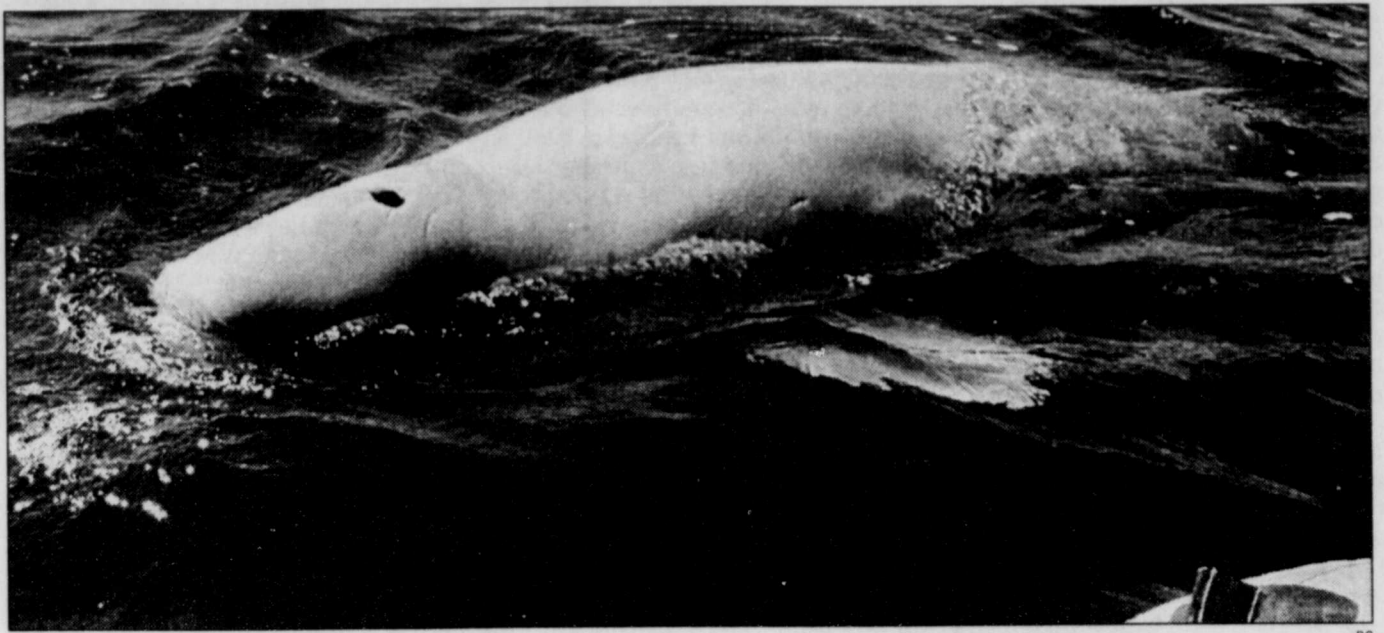
# Le bassin de Montréal représente la principale menace pour les bélugas

Baie-Comeau et Sept-Îles obtiennent aussi une mauvaise note

■ MONTRÉAL (PC) — Une étude du programme fédéral-provincial Saint-Laurent Vision (SLV) 2000 indique que le port et les activités industrielles de Montréal place la ville en tête des « sites contaminés du Saint-Laurent, susceptibles d'avoir un impact sur le béluga ».

Malgré les dénégations d'impacts sur le renflouage de l'Irving Whale, on voit apparaître le site d'échouage de la fameuse barge en deuxième position dans la liste des 24 connus pour leur potentiel de contamination des bélugas. En tête de liste, on trouve le Havre de Cap-aux-Meules, aux îles de la Madeleine, situé tout près.

À la liste des sites à fort risque de contamination, s'ajoute aux sites montréalais nommés précédemment et qui dépassaient le « seuil d'effets néfastes » (SEN), l'Anse-du-Moulin, près de Baie-Comeau, qui contamine aux BPC et aux HAP la Baie des Anglais, elle-même dans le peloton de tête. On y trouve aussi le quai de la Cargill, à Sept-Îles, le petit bassin de Laprairie (plomb), près de Montréal, et le canal de Lachine (mercure, plomb, BPC et HAP), le parc fédéral le plus pollué au



La population de bélugas du Saint-Laurent augmente mais leur état de santé se détériore.

monde. Le résumé gouvernemental de cette étude se faisait fort rassurant: Ottawa et Québec affirment ne pas voir la nécessité de décontaminer ces sites, vu que « les connaissances actuelles ne permettent pas de déterminer quels sont les impacts des sites aquatiques contaminés sur le béluga ». S'ils reconnaissent que ces bourbiers toxiques peuvent affecter les humains et les espèces aquatiques qui

les fréquentent, ils omettent de souligner, comme le font les chercheurs, que l'absence de connaissance « ne signifie pas l'absence d'effets sur l'écosystème » et que les décideurs devraient prioritairement adopter une « approche préventive ».

### LES PAPIETIÈRES

D'autre part, un autre rapport émanant de SLV 2000 fait état d'une impor-

tante réduction des contaminants toxiques émis par les 38 papeteries du Québec: les rejets liquides toxiques ont été réduits de 92%, les matières en suspension de 51% et la demande biologique en oxygène de 92% elle aussi. Les papeteries sont les seules industries du Québec dont les rejets sont ciblés par un règlement anti-pollution. Elles ont investi 700 millions pour s'y conformer.

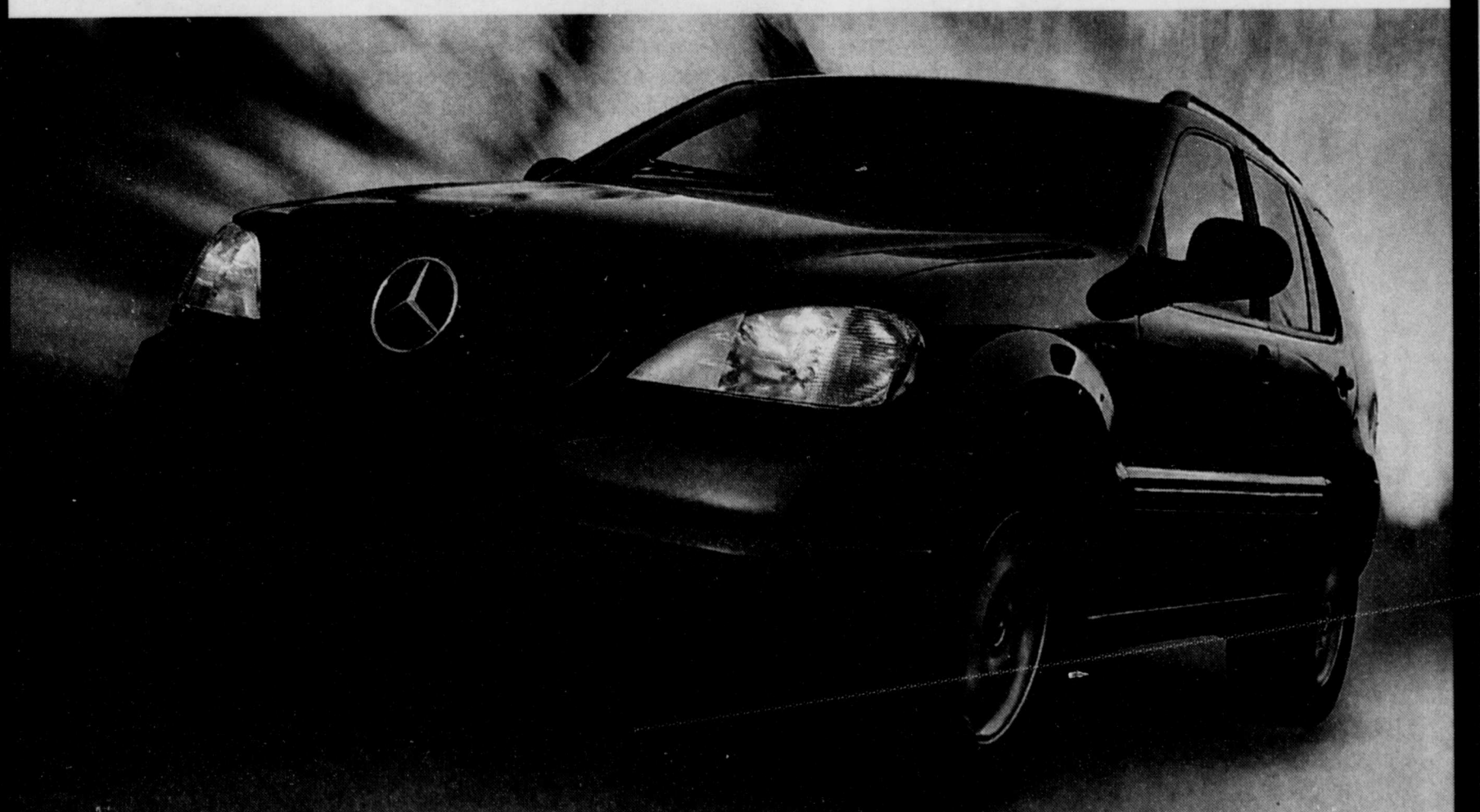
# Aujourd'hui seulement VENTE SPÉCIALE

MERCEDES-BENZ 4X4 CLASSE M

Une première dans l'histoire de Mercedes-Benz à Québec

## Collaboration spéciale

Mercedes-Benz Canada et Mercedes-Benz Crédit Canada



Nous vous invitons à venir en faire l'essai et rencontrer les représentants de Mercedes-Benz sur place, lors de cette journée spéciale

Tous les démonstrateurs sont à liquider



Chatel Automobiles Ltée

1350, Bouvier, Québec  
Tél.: (418) 628-6336

## FUTURE SHOP

Avis à la clientèle  
07-07-99

L'erreur suivante s'est produite dans notre circulaire du 7 au 13 juillet 1999:

Le prix et l'illustration du caméscope JVC vidéo numérique annoncé en page 5 sont erronés.

Le produit annoncé aurait dû être le caméscope JVC GR-SXMS15 à 799,99\$.

Veillez nous excuser pour tout inconvénient que cela aurait pu causer à notre clientèle.

Merci de votre compréhension.  
Département de publicité

loto		résultats	
<b>Banco</b>		<b>Quintessence</b>	
Tirage du 99/07/06		Tirage du 99/07/06	
02 05 07 10 12	3	4	
14 19 21 31 32	174	0652	
35 39 48 52 53	<b>Extra</b>		
55 57 61 63 65	Tirage du 99/07/06		
	NUMÉRO: 961440		

TVA, LE RESEAU DES TIRAGES  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# La démocratie est toujours un maillon faible au sein de la Francophonie

HUGUETTE YOUNG  
Presse canadienne

■ OTTAWA (PC) — Trop « méconnue » et « ignorée », la Francophonie n'a pas encore réussi à imposer ses projets et ses idéaux démocratiques.

C'est le bilan qu'a dressé hier le secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali, à l'occasion de la remise des insignes de l'Ordre de la Pléiade. Décoré du grade le plus élevé, l'Ordre de Grand-Croix, le secrétaire général a demandé aux membres de l'Assemblée parlementaire de la francophonie de « se mobiliser » pour « imposer notre image et nos projets ».

« Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions être véritablement une organisation internationale à part entière », a-t-il déclaré lors d'une cérémonie aux Communes marquant l'inauguration de la réunion annuelle de l'APF.

Le premier ministre Jean Chrétien croit pour sa part que la Francophonie est devenue un « forum international et un acteur de plus en plus important

dans le monde ». Mais l'ex-secrétaire général des Nations unies a estimé qu'il y a encore des lacunes. M. Boutros-Ghali a sollicité l'aide de l'APF pour faire triompher la démocratie dans les Etats membres de la Francophonie.

« Je suis inquiet d'un certain nombre d'atteintes à la démocratie que nous avons vues ces derniers temps dans certains Etats membres de la Francophonie, a-t-il dit, sans nommer les sanglants conflits au Rwanda, en Haïti ou ailleurs. Je sais par expérience que c'est un combat continu et à long terme. » Depuis le sommet de Hanoï, il y a deux ans, l'organisation de la Francophonie s'est dotée d'une mission plus politique, un peu à l'image du Commonwealth. La Francophonie a dépêché de nombreuses missions d'observation dans les régions où sévissent des troubles, offrant notamment une aide technique lors de l'organisation d'élections.

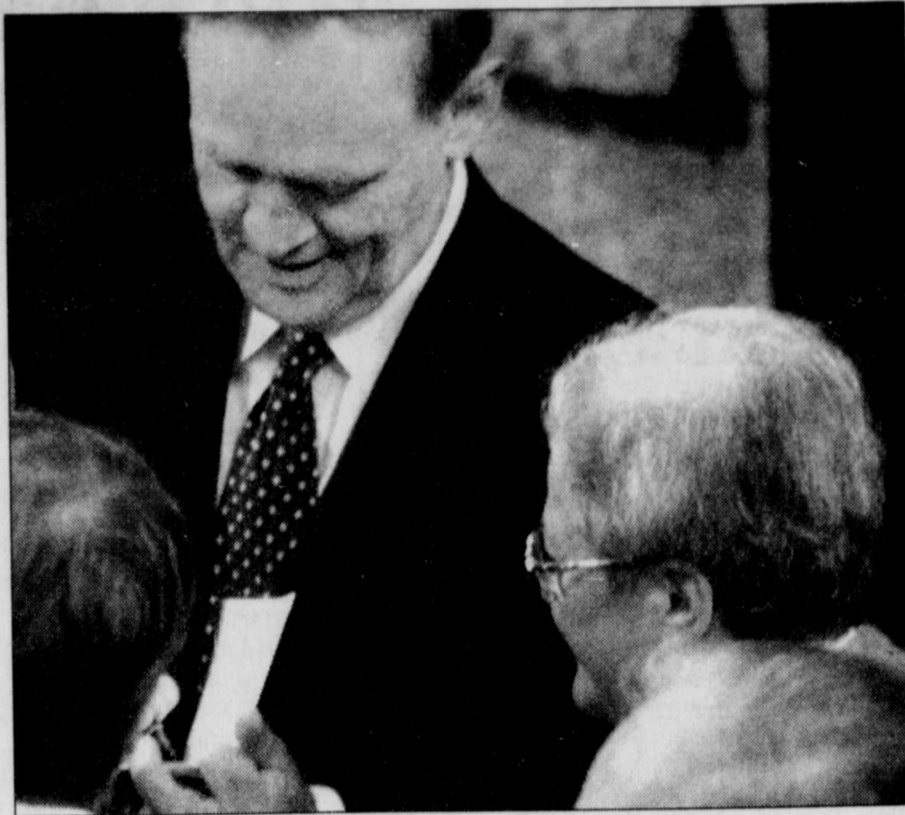
De son côté, le président de l'Assemblée nationale de France, Laurent Fabius, a estimé que le pouvoir est trop concentré entre les mains des instances exécutives et que les parlementaires doivent jouer un plus grand rôle

pour donner une voix aux peuples.

Premier champ de réflexion: les techniques de clonage qui remettent en cause le « statut de l'individu ». « Ces nouveaux outils offrent des espoirs immenses mais aussi des risques considérables, risques d'eugénisme, d'inégalités nouvelles, de commercialisation nationale et internationale de la vie, a déclaré M. Fabius. L'espèce humaine est à un tournant, elle va devoir choisir. »

Les sénateurs Pierre de Bané et Marcel Prud'homme ont été promus au grade d'Officier, de même que l'auteur Eva Kushner et Judith Wodsworth, experte en littérature française et en traduction.

Sept Canadiens ont reçu le grade de chevalier: l'auteur québécois André Cailloux, Michel Gauthier, le leader parlementaire du Bloc québécois, Suzanne Tremblay, députée bloquiste, Daniel Poliquin, auteur et traducteur d'Ottawa, Edouard Eddie, cardiologue au Nouveau-Brunswick, Rhéal Emile Tefaine, avocat du Manitoba, président fondateur des associations de juristes d'expression française de common law et Fernand Denault, ex-président de la Fédération des francophones des Territoires du Nord-ouest.



Le premier ministre Jean Chrétien a pris plaisir à autographier le programme dans lequel on rendait hommage à une « grande francophone » la députée bloquiste Suzanne Tremblay, à droite de la photo.

## La Cadillac des événements.

Saisissez vite cette occasion inespérée de vous glisser derrière le volant d'une Cadillac Seville STS.

La nouvelle Cadillac Seville STS est joliment équipée: légendaire système Northstar incluant un moteur de 4,6 litres V8 à DACT de 300 chevaux, boîte automatique à 4 vitesses avec système de passage à commande algorithmique, indispensable système StabiliTrak™ à suspension sensible à la route, traction aservie intégrale électronique, sièges en cuir chauffants à l'avant et à l'arrière, freins antiblocage assortis d'un dispositif de détection du type de revêtement routier, direction Magnasteer™, radiocassette AM/FM stéréo BOSE™ 4.0 avec amplificateur de 425 watts, lecteur de disques compacts et groupe de mémorisation et personnalisation incluant les positions des sièges et du volant. Sans oublier l'ensemble de privilèges des propriétaires Cadillac qui comprend, entre autres, l'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km\*. Et pour un temps limité, le système de communication et de sécurité OnStar vous est offert sans frais, installation comprise (valeur approximative de 1 800 \$, frais d'abonnement de 360 \$ requis).



CADILLAC SEVILLE 1999

2,8%†

LOCATION JUSQU'À 36 MOIS

598 \$\*  
/36 MOIS

PAIEMENT INITIAL DE 5 718 \$  
ET DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 700 \$ REQUIS.  
TRANSPORT (940 \$) ET PRÉPARATION INCLUS.

Cadillac, rien de moins.

Cadillac



Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs Seville STS 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \*Paiements mensuels basés sur un bail avec le versement initial indiqué (ou échange équivalent). Dépôt de sécurité et première mensualité exigés à la livraison. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 60 000 km. †Taux de financement à la location applicable jusqu'à 36 mois. \*\*Comprend l'inspection et/ou le remplacement et/ou le service de certains items. Tous les détails chez votre concessionnaire Cadillac, en visitant le [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com) ou en téléphonant au 1 800 463-7433.

### EN BREF

#### Le bogue de l'an 2000... et les égouts

Les Canadiens pourraient faire face à des crises si des services comme les égouts, le traitement des eaux usées et les soins de santé ont des problèmes à cause du bogue de l'an 2000, selon un rapport fédéral. L'étude qui a mené à ce rapport est réalisée par le Groupe de planification nationale de contingence, une initiative du ministère fédéral de la Défense nationale dont l'objectif est d'évaluer les risques reliés au bogue de l'an 2000 pour les secteurs importants de l'économie canadienne. (PC)

#### Poursuite sur la 40

Encore une fois, les policiers de Trois-Rivières-Ouest, en Mauricie, ont dû prendre part à une poursuite automobile sur l'autoroute 40 après qu'un jeune homme de 17 ans eut refusé d'immobiliser son véhicule. Heureusement, cette poursuite s'est bien terminée, personne n'ayant été blessé. L'événement a commencé vers 12h50, lorsque les policiers de Trois-Rivières ont informé leurs confrères de Trois-Rivières-Ouest qu'un jeune homme venait de s'emparer de l'auto de son père sans sa permission. Le véhicule en question a été repéré vers 13h10 sur l'autoroute 40 à la hauteur de Pointe-du-Lac par des patrouilleurs de Trois-Rivières-Ouest. (PC)

### MONTRÉAL

#### Millionnaire zairois arrêté pour séquestration

Un homme d'affaires prospère d'origine zairoise a comparu hier au palais de justice de Montréal pour être accusé d'avoir enlevé un de ses anciens employés qu'il soupçonnait de s'être introduit chez lui par effraction. Étienne Nzingulu Mundele, 47 ans, un financier multimillionnaire demeurant à Mont-Royal, dirigeant du Groupe Mundele, a été mis en liberté sous condition après avoir été accusé de cinq crimes (enlèvement en utilisant une arme à feu, séquestration, deux complots, tentative d'entrave à la justice). (PC)

### MONT-LAURIER

#### Un hydravion s'écrase

Un hydravion s'est écrasé hier soir dans la réserve des Chutes Saint-Philippe, au nord-est de Mont-Laurier, dans les Laurentides. Un homme blessé grièvement a été conduit au Centre hospitalier de Mont-Laurier et la femme qui l'accompagnait est demeurée coincée dans l'habitacle de l'appareil. L'armée canadienne a été appelée en renfort afin de la déloger des décombres. L'appareil qui a décollé du lac des Cornes s'est écrasé quelques minutes plus tard sur l'île de la Perdrix blanche pour une raison qui demeure inconnue. Des experts du Bureau de la sécurité des transports ont été dépêchés sur place. (PC)

## LE MONDE

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Hillary avance

Hillary Rodham Clinton a franchi hier un nouveau pas vers une possible carrière politique : elle s'est acquittée d'une formalité auprès de la Commission électorale fédérale, mettant en branle la procédure qui pourrait conduire à sa participation à la sénatoriale de l'État de New York, l'an prochain. Si M<sup>me</sup> Clinton se décide à franchir le pas, elle deviendra la première Première Dame des États-Unis à se présenter à une élection pour un mandat public. Son grand rival devrait être le maire de New York, le républicain Rudolph Giuliani. (AP)

TUNNEL DU MONT-BLANC

Erreur humaine

Le rapport final d'enquête franco-italien sur les causes de l'incendie du tunnel du Mont-Blanc le 24 mars met l'accent sur les problèmes de ventilation de ce tunnel âgé de près de 35 ans et formule 41 propositions pour y améliorer la sécurité. Le document de 33 pages souligne que le sinistre, qui a fait 39 victimes et duré au total 53 heures, a été aggravé par le fait que le responsable technique du côté italien du tunnel a insufflé de l'air frais au lieu d'extraire des fumées. En cas d'incendie, la procédure de sécurité à appliquer « prévoit que l'extraction des fumées soit mise au maximum [...] mais cette consigne n'a pas été appliquée par le régulateur italien », note le rapport. « Il n'est pas certain » que l'application stricte de la procédure « aurait pu permettre d'éviter la catastrophe ». « Mais avoir insufflé de l'air frais au lieu d'extraire les fumées n'a pu avoir de façon générale qu'un effet aggravant sur le développement de l'incendie », précise le texte. Tirant les conclusions du sinistre, le rapport préconise notamment une modification radicale du système de ventilation et le doublement du nombre de refuges protégés contre l'incendie. (AFP)

RUSSIE

Eltsine s'en ira

Boris Eltsine, à un an de la fin d'un mandat au bilan controversé, a levé le voile hier sur son testament politique, souhaitant à la Russie l'arrivée au pouvoir l'année prochaine d'une équipe de « jeunes » énergiques. Dans un rare entretien à la presse russe au quotidien *Izvestia*, le président, 68 ans, annonce clairement qu'il ne briguera pas un troisième mandat. J'ai choisi mon « héritier », a annoncé le président, tout en refusant encore de le désigner, car « on ne le laisserait plus en paix ». (AFP)

CHINE

Dissident coffré

La police chinoise a arrêté Zha Jianguo, un des membres fondateurs du Parti démocrate chinois (PDC-interdit). Selon le Centre d'information pour les droits de l'Homme à Hong Kong et le mouvement démocratique en Chine, la sœur de Zha Jianguo a été priée par la police de Pékin de chercher un avocat pour son frère, ce qui signifie que le dissident a été arrêté. Zha Jianguo avait été interpellé par la police le 29 juin et sa maison mise sous séquestre. Il devrait être inculpé de tentative de « subversion », a indiqué le centre. (AFP)

ANGLETERRE

Thatcher : Pinochet une victime

L'ancien premier ministre britannique, Margaret Thatcher, a déclaré hier lors d'un discours devant la chambre des Lords, que l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet était la victime de « la gauche internationale organisée ». M<sup>me</sup> Thatcher a estimé que l'« arrestation inhumaine » de Pinochet, détenu à Londres depuis le 16 octobre en attendant une éventuelle extradition vers l'Espagne, portait gravement atteinte à la réputation de la Grande-Bretagne reconnue pour sa loyauté et son impartialité. Elle a aussi affirmé que Pinochet a été arrêté sur la base d'un mandat d'arrêt illégal et qu'il a été maintenu illégalement en détention pendant six jours. Selon elle, l'ancien dictateur est pourchassé par « la Gauche internationale organisée assoiffée de revanche ». (AFP)

## CACHEMIRE

# Le Pakistan appuierait sur LE bouton

PARIS/LONDRES, (AFP, AP) — Le chef de la diplomatie pakistanaise, Sartaj Aziz, affirme dans un entretien publié aujourd'hui dans *Le Figaro* que si la souveraineté du Pakistan était menacée, Islamabad pourrait « appuyer sur le bouton » nucléaire.

« Les armes nucléaires sont des armes de dissuasion et ne sont pas faites pour être utilisées. C'est pourquoi notre pays a toujours exercé une retenue maximale dans son conflit avec l'Inde », souligne M. Aziz. Mais, affirme-t-il, « si notre souveraineté est menacée, nous pouvons appuyer sur le bouton ».

Le chef de la diplomatie pakistanaise estime que « l'escalade entre nos deux pays a atteint son pic maximum » et que « des efforts doivent être faits pour diminuer la tension ». « Il est temps de négocier », souligne-t-il.

Sartaj Aziz a d'ailleurs promis hier soir que son pays allait « essayer de persuader » les combattants islamistes de se retirer du Cachemire indien, à l'issue d'une rencontre impromptue à Londres avec le chef du gouvernement britannique Tony Blair. « Nous allons bien entendu exercer notre influence et essayer de les persuader (les combattants cachemiris) de quitter le secteur indien, a expliqué à la presse M. Aziz en sortant de l'entretien, au cours duquel il avait accompagné son premier ministre Nawaz Sharif.

Les combats continuaient hier au Cachemire, l'armée indienne poursuivant son offensive pour reconquérir d'autres hauteurs stratégiques, en dépit des espoirs de paix nés de la rencontre à Washington du président Bill Clinton avec M. Sharif.

De violents accrochages à l'artillerie se déroulaient dans le secteur de Batalik, de part et d'autre de la Ligne de contrôle séparant les parties indienne et pakistanaise du Cachemire, ont indiqué des officiers indiens.

CAPITULATION

Mais les vœux pieux du gouvernement pakistanaise pourraient être difficiles à tenir, en raison de leur rejet par le puissant mouvement islamiste pakistanaise.

Dans ce pays en effet, des manifestations se préparent pour protester contre ce que le puissant parti islamiste Jamaat-i-Islami, qualifié de « capitulation » du premier ministre, également accusé d'avoir bradé le sort de millions de Cachemiris et d'avoir tenté de « poignarder les musulmans dans le dos ».

De surcroît, le dirigeant d'un groupe islamiste installé dans la partie pakistanaise du Cachemire, Syed Salahuddin, chef du « Hizbul Mujahideen » a déclaré que « les combattants de la liberté n'arrêteraient pas leur lutte contre l'occupation indienne du Cachemire [...] Nous nous moquons de ce que Nawaz Sharif a promis aux États-Unis », a ajouté ce leader islamiste, « nous avons commencé la lutte seuls et nous continuerons à nous battre jusqu'à ce que les forces indiennes quittent notre patrie ».

MÉFIANCE À NEW DELHI

À New Delhi, les promesses attribuées au Premier ministre pakistanaise suscitent également la méfiance. Pour le ministre indien de l'Intérieur, L.K. Advani, la guerre est loin d'être finie. « L'opération indienne au Cachemire continuera jusqu'à ce que le dernier infiltré soit expulsé », a-t-il déclaré.

« Cette fois, nous ne nous laisserons pas trahir », a dit le responsable indien mettant en garde ses compatriotes contre tout relâchement.

Sartaj Aziz a toutefois prévenu que le succès de l'entreprise proposée par le Pakistan dépendrait aussi du rôle de la communauté internationale.

Il l'a appelée « à faciliter et à soutenir le dialogue » ainsi qu'à se préoccuper « des inquiétudes » des combattants cachemiris dans le but « de parvenir à une solution durable et juste sur la question du Cachemire ».

Le ministre des Affaires étrangères a estimé que le soutien apporté à ces efforts à la fois par Bill Clinton et Tony Blair constituait déjà « un pas en avant ».

# « Dehors Slobodan »

## Les manifestations anti-Milosevic se multiplient en Serbie

■ UZICE, Yougoslavie (AP, AFP) — Plusieurs milliers de Serbes se sont rassemblés hier dans les rues d'Uzice, au centre de la Serbie, pour réclamer le départ de Slobodan Milosevic, tandis que dans la ville de Leskovac (sud) où des habitants manifestaient pour la deuxième journée consécutive, des incidents ont éclaté entre les protestataires et les forces de l'ordre.

Environ 6000 personnes sont descendues dans les rues d'Uzice, à 200 km au sud-ouest de Belgrade, à l'appel d'un des principaux partis de l'opposition, le Parti démocratique. Scandant « Slobodan dehors », la foule a applaudi le chef du PD, Zoran Djindjic, et d'autres leaders de l'Alliance pour le Changement, qui regroupe les principales formations d'opposition pro-démocratiques serbes.

Zoran Djindjic a appelé la foule à « aller jusqu'au bout, afin que la Serbie prenne un nouveau départ ». « Nous devons descendre dans les rues et y rester jusqu'à ce que (Milosevic) s'en aille. » Il « doit partir tout de suite » si la Serbie veut éviter une guerre civile, a-t-il ajouté.

Les organisateurs de la manifestation ont déclaré avoir ignoré un avertissement de la police qui appelait à annuler le rassemblement dans le centre-ville, mais les forces de l'ordre n'ont finalement pas cherché à intervenir.

Il y a aussi l'assemblée municipale de Novi Sad, chef-lieu de la province de Voïvodine (nord), qui a réclamé hier la démission de Milosevic, a rapporté l'agence Beta. Novi Sad, contrôlée par l'opposition, est la première ville de Serbie dont les élus locaux demandent la démission du président yougoslave tout comme des étudiants serbes, à Nis (220 km au sud-est de Belgrade).

Pendant ce temps, dans une atmosphère explosive, une foule d'importance similaire est descendue dans les rues de Leskovac pour la deuxième journée consécutive pour demander la démission du chef des autorités locales et proche du président yougoslave Slobodan Milosevic.

Des incidents ont éclaté lorsque des manifestants se sont approchés du poste de police où est détenu Ivan Novkonic, un technicien de la télévision locale qui avait appelé à la manifestation de lundi.

Répandant à son appel, environ 20 000 personnes étaient descendues dans les rues de la ville. Ivan Novkonic a été arrêté et condamné à 30 jours de détention hier.

Des affrontements ont éclaté entre les manifestants et les forces de l'ordre, lorsque les protestataires ont, semble-t-il, tenté de se rendre vers le poste de police où il était détenu pour réclamer sa libération. Les forces de l'ordre ont

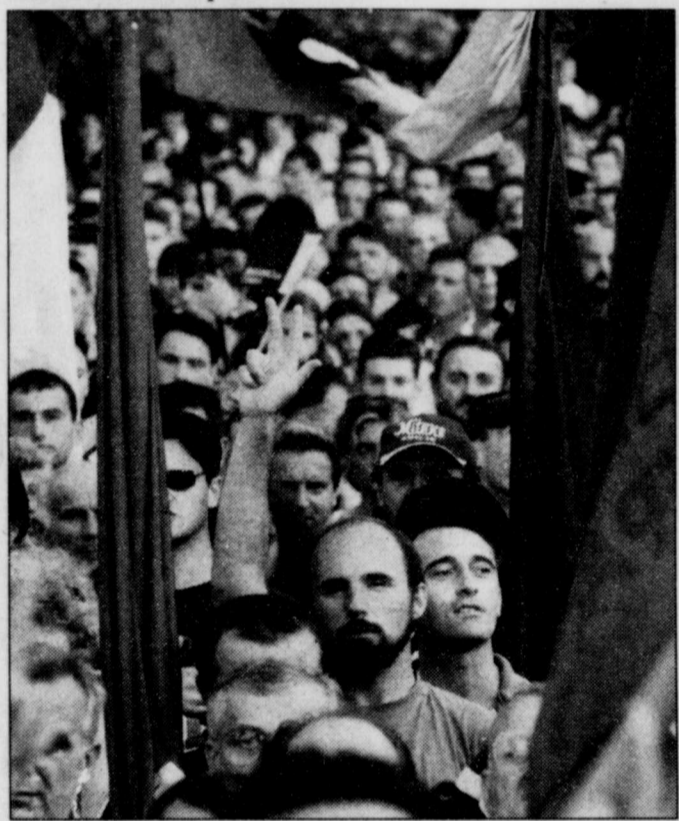
roué de coups certains protestataires. On ignorait dans la soirée s'il y avait des blessés.

Les manifestations à Leskovac n'étaient pas organisées par un parti politique de l'opposition. Toutefois, elles faisaient suite à deux rassemblements des adversaires politiques de Slobodan Milosevic ; signes d'un mécontentement croissant au sein de la population serbe à l'égard de Slobodan Milosevic, dont la politique a entraîné les bombardements de l'OTAN.

ARRESTATION D'UN DÉPUTÉ

Par ailleurs, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a confirmé hier l'arrestation d'un député serbe, Radoslav Brdjanin, inculpé de crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie.

Finalement, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et Bernard Kouchner ont estimé hier à l'issue d'une rencontre à Genève, que la mise en place de l'administration civile au Kosovo et l'établissement d'une force de police prendraient au moins plusieurs semaines.



Ils étaient 6000 à réclamer la démission de Milosevic.

# Barak veut la paix... « des braves »

■ JERUSALEM (AP, AFP) — Le gouvernement d'Ehud Barak a reçu hier l'investiture de la Knesset, à l'issue d'un débat passionné sur l'engagement du nouveau premier ministre à accélérer le processus de paix avec les voisins arabes de l'Israël. Avant de prêter serment, le chef du gouvernement a en effet appelé dans son discours à la « paix des braves » dans la région, qu'il a présentée comme l'objectif numéro un de son mandat, sa « mission suprême ».

Le cabinet a obtenu le soutien de 75 députés appartenant aux sept partis de la coalition. Vingt-neuf députés ont voté contre et 11 se sont abstenus sur l'ensemble des 120 parlementaires.

Des dirigeants de l'opposition ont estimé que sa politique conduirait Israël à la catastrophe et ont défendu la politique prônée par Benjamin Netanyahu, premier ministre sortant battu lors des élections du 17 mai. « Bien que le gouvernement ait une forte majorité à la Knesset, il n'a pas la majorité au sein du peuple », a déclaré Ariel Sharon, successeur de M. Néetanyahou à la tête du Likoud. M. Netanyahou, qui avait gelé les pourparlers avec la Syrie, qui contrôle le Liban, et les Palestiniens, n'a pas cillé lors de discours de son successeur, mais a hoché la tête lorsque ce dernier a déclaré que leur amitié personnelle ne serait pas ébranlée.

« J'appelle tous les dirigeants de la région à tendre leurs mains pour aller à la rencontre de nos mains tendues et à forger une paix des braves », a déclaré le Premier ministre.

Ehud Barak a ainsi évoqué les négociations de paix, affirmant qu'il les mènerait de front avec l'Autorité palestinienne, la Jordanie, la Syrie et l'Égypte. « Si nous ne plaçons pas la paix sur ces quatre piliers, la paix sera instable », a-t-il dit. « Je connais non seule-

ment la souffrance de mon peuple, mais je reconnais aussi celle du peuple palestinien. Nous ne devons pas remâcher les erreurs historiques, mais tourner nos regards vers l'avenir ».

Des paroles qui semblent avoir rassuré Yasser Arafat, dont l'Autorité palestinienne craignait de passer après la Syrie. « Nous sommes prêts à travailler ensemble pour réussir la paix des braves que nous avons signée avec le gouvernement de feu Yitzhak Rabin », mentor d'Ehud Barak, a déclaré M. Arafat.

« La question palestinienne est centrale dans le monde arabe ». Aux Syriens, Ehud Barak a promis de négocier une « paix bilatérale », fondée sur les résolutions 242 et 336 de l'ONU — qui appellent Israël à rendre les territoires conquis lors de la guerre par Israël. Le signal le plus clair à ce jour de sa disposition à restituer, en échange de la paix, la plus grande partie du plateau du Golan. Il a également répété sa promesse de retirer d'ici un an les forces israéliennes de la zone qu'elles occupent dans le sud du Liban, sous protectorat syrien.

M. Barak devrait rencontrer la semaine prochaine Yasser Arafat. Il devrait également s'entretenir avec les dirigeants d'Égypte et de Jordanie avant de se rendre à Washington pour un entretien avec Bill Clinton.

Le discours du PM israélien semble avoir rassuré Yasser Arafat



Ehud Barak et Shimon Peres.

# Clinton sévit contre les taliban

WASHINGTON, (AFP) — Le président Bill Clinton a décidé d'imposer des sanctions économiques au régime des taliban en Afghanistan pour avoir continué de donner refuge au terroriste présumé Oussama ben Laden, a annoncé hier la Maison-Blanche.

Ces mesures ont pour but d'approfondir l'isolement international des taliban ainsi que de limiter leur capacité à soutenir des réseaux terroristes », a déclaré un porte-parole de la Maison-Blanche, Mike Hammer.

Elles interdisent à Kaboul l'accès au système financier américain, gèlent ses avoirs dans les banques américaines et également les investissements américains en Afghanistan, en interdisant aux Américains et aux compagnies américaines de faire des affaires avec ce pays, a précisé le porte-parole.

Un haut responsable du régime taliban, Abdul Hakim Mujahid, qui se trouvait à Washington pour des entretiens au département d'État, a affirmé que « s'il y a des preuves claires qu'Oussama ben Laden se sert du territoire afghan pour attaquer tout autre pays, nous prendrons des mesures ».

DANS LES COLLINES

The Journal Observer, britannique, *The Sunday Times*, a affirmé dans sa dernière édition que le milliardaire islamiste avait transféré sa base dans les collines de l'est de l'Afghanistan d'où il poursuit ses opérations internationales.

Selon le journal, l'homme d'affaires saoudien, déchu de sa nationalité, vit désormais dans une ancienne ferme soviétique près du village de Farmihadda, au sud de Jalalabad, qu'il aurait rachetée aux taliban en octobre.

Il y vit depuis deux mois protégé par ses partisans et des miliciens afghans et a été vu à Jalalabad le 29 juin.

Ben Laden est, selon Washington, le cerveau des attentats contre les ambassades américaines à Nairobi et Dar es Salaam en août 1998, dans lesquels 224 personnes dont 12 Américains avaient péri.

Il serait également impliqué dans plusieurs autres attentats, dont l'explosion au World Trade Center de New York en 1993 (six morts).

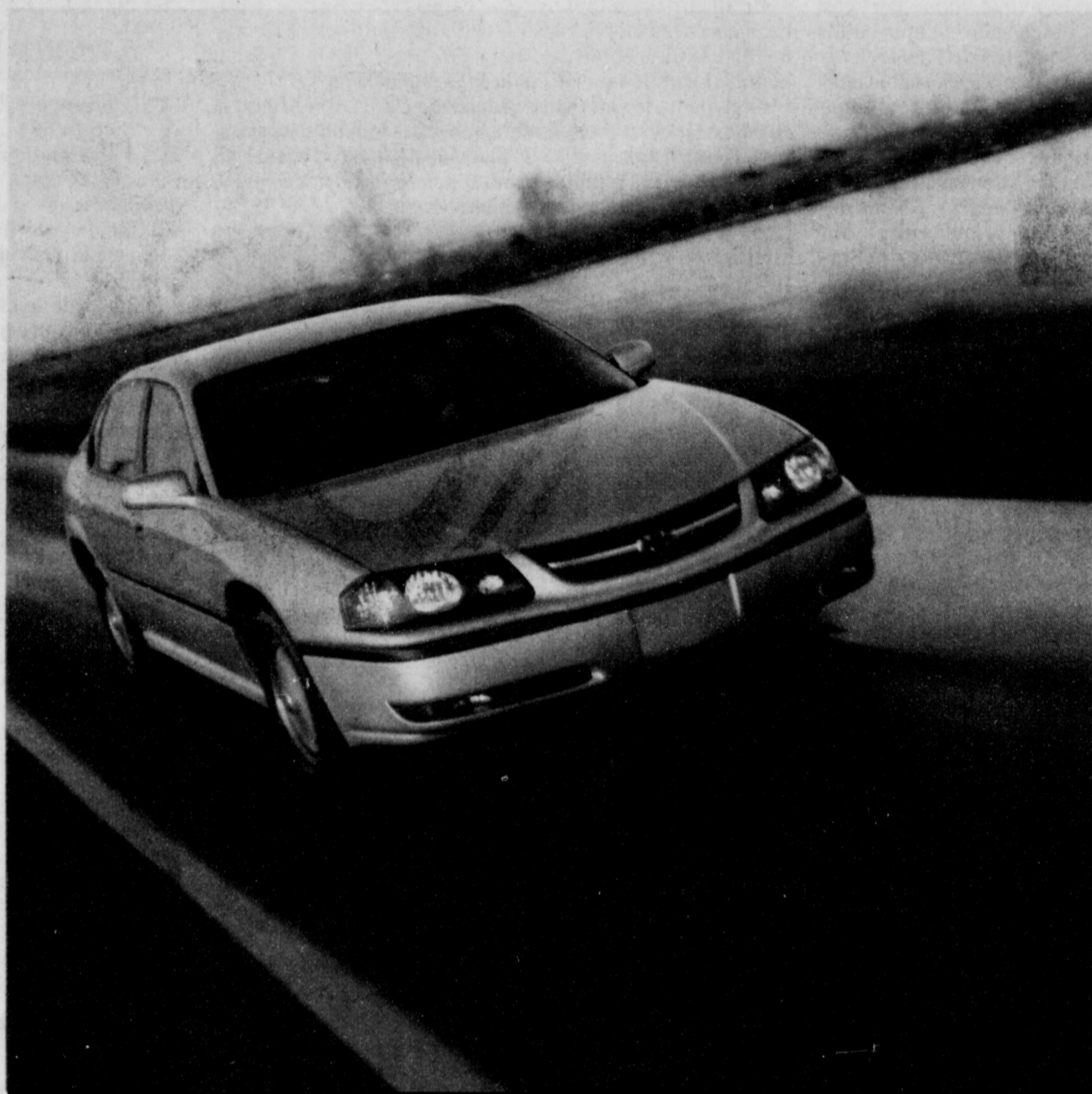
Lorsqu'ils ont repensé l'habitacle de l'Impala 2000, nos concepteurs ont porté une attention toute parti-

culière à l'espace. De l'espace pour la tête, les jambes, les épaules, le rangement et, bien sûr, pour un moteur V6. Tout cela en conservant des dimensions extérieures étonnamment restreintes. Plus on gagne en espace, plus on gagne en confort pour le conducteur et les passagers. Parlant confort, l'équipe qui a conçu les sièges était assistée par un physiothérapeute, les sièges arrière sont munis d'appuis-tête et la climatisation à deux zones est de série. Même le prix, à partir de 24 495\$\* seulement pour le modèle de base, a de quoi vous mettre à l'aise. Il y a beaucoup de choses à dire sur la nouvelle Impala, en commençant par sa longue liste



**CONNUE POUR EN PRENDRE.  
RECONNUE POUR EN DONNER.**

d'équipements de série. Venez la découvrir sur notre site Web [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com) ou en appelant au 1 800 463-7483.



**LE PLAFOND NE VOUS  
ÉCRASERA PAS LE CHIGNON.**



**IMPALA  
2000  
DE CHEVROLET**